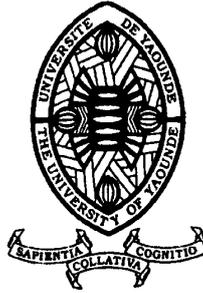


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE DÉPARTEMENT DES
SCIENCES DE L'EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF DEPARTMENT OF
SCIENCES OF EDUCATION

DE LA REPRÉSENTATION DU METIER DE CONSEILLER D'ORIENTATION A SA VOCATION ; UNE ETUDE MENE E AUPRES DES ELEVES DES CLASSES TERMINALES DE LA VILLE DE YAOUNDE

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Conseiller
d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (DIPCO)

Par :

Nicaise BOUSSIEU FEZEU
Master en Sciences de l'Education

Sous la direction
Innocent FOZING
Maitre de Conférences

Année Académique
2015-2016





AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
DÉDICACE	iv
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES ANNEXES	xiv
RÉSUMÉ	xv
ABSTRACT	xvi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
1.1. LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE	4
1.1.1. Éléments de connaissance du métier de conseiller d'orientation	4
1.1.2. L'orientation-conseil dans le système éducatif camerounais	6
1.2. LE PROBLÈME DE L'ÉTUDE	6
1.3. LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	8
1.3.1. Objectif général	8
1.3.2. Objectifs spécifiques	9
1.4. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE	9
1.4.1 Sur le plan scientifique	9
1.4.2 Sur le plan social	9
1.4.3. Sur le plan pédagogique	10
1.4.4. Sur le plan personnel	10
1.5. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	10
1.5.1. Délimitation temporelle (chronologique).....	10
1.5.2. Délimitation thématique (conceptuelle)	10
1.5.3. Délimitation spatiale (géographique)	11
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	12

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS	12
2.1.1. Vocation	12
2.1.2. Choix professionnel.....	13
2.1.3. Métiers.....	13
2.1.4. Orientation.....	14
2.1.5. Les élèves de classes de terminale	14
2.1.6. Stéréotype.....	14
2.1.7. Préjugés	15
2.1.8. Clichés.....	15
2.1.9. Représentation.....	15
2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE OU ÉTUDES RELATIVES AU SUJET	16
2.2.1. Aperçu sur le système éducatif camerounais	16
2.2.1.1. Les origines du système éducatif camerounais	16
2.2.1.2. La structure du système éducatif camerounais.....	17
2.2.1.3. Les types d'établissements	17
2.2.1.4. Les langues du système éducatif	18
2.2.2. Connaissance de l'orientation conseil au Cameroun.....	19
2.2.3. Approche cognitive de la représentation	20
2.2.4. Approche en psychologie sociale de la représentation.....	21
2.2.5. Approche psychanalytique de la représentation.....	21
2.2.6. Caractéristiques et fonction de la représentation.....	22
2.2.7. Représentation et choix professionnel	22
2.2.8. Quelques heurts rencontrés par le conseiller d'orientation dans l'exercice de ses fonctions	23
2.3. THÉORIES RELATIVES AU SUJET	25
2.3.1. Quelques modèles théoriques sur la formation des intentions d'avenir des adolescents	25
2.3.1.1. La théorie de Gottfredson : la carte mentale des professions.....	26
2.3.1.2. L'apprentissage social de prise de décision de carrière d'après Krumboltz	26
2.3.1.2.1. Les influençants d'origine génétique	27
2.3.1.2.2. Les influençants environnementaux.....	27
2.3.1.2.3. Les expériences d'apprentissage	27
2.3.1.2.4. Les habiletés d'approche de la tâche.....	28
2.3.2. La théorie de la motivation de Maslow	28
2.4. FORMULATION DES HYPOTHÈSES.....	30

2.5. DÉFINITION DES VARIABLES	31
2.5.1. La variable indépendante	31
2.5.2. La variable dépendante.....	31
2.5.3. Opérationnalisation des variables de l’hypothèse générale.....	32
2.5.3.1. Variable indépendante et indicateurs	32
2.5.3.2. Variable dépendante et indicateurs.....	33
2.6. TABLEAU SYNOPTIQUE.....	34
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	37
3.1. TYPE D’ÉTUDE.....	37
3.2. SITE DE L’ÉTUDE	37
3.2.1. Situation géographique.....	37
3.2.2. Situation démographique.....	38
3.2.3. Situation éducative	38
3.3. POPULATION DE L’ÉTUDE.....	38
3.3.1. La population cible.....	38
3.3.2. La population accessible	39
3.4. ÉCHANTILLON ET TECHNIQUE D’ÉCHANTILLONNAGE	39
3.5. DESCRIPTION DE L’INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNÉES	41
3.6. VALIDATION DE L’INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNÉES	41
3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES.....	41
3.8. MÉTHODE D’ANALYSE DES DONNÉES	42
3.8.1. Statistique descriptive	42
3.8.2. Statistique inférentielle.....	42
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES.....	44
4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES	44
4.1.1. Rubrique 1 : Identification des enquêtés	44
4.1.2. Rubrique 2 : Connaissance du conseiller d’orientation.....	47
4.1.3. Rubrique 3 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l’entrée de l’ENS	51
4.1.4. Rubrique 4 : L’attribution des tâches du conseiller d’orientation dans les écoles	59
4.1.5. Rubrique 5 : L’aménagement d’infrastructures adéquates pour la consultation et l’orientation-conseil.....	63

4.1.6. Rubrique 6 : La concession d'une plus grande insistance à la formation psychologique des élèves CO.....	67
4.1.7. Rubrique 7 : L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation	68
4.2. ANALYSE INFÉRENTIELLE DES DONNÉES	71
4.2.1. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1).....	71
4.2.2. Vérification de la deuxième hypothèse de recherche (HR2).....	74
4.2.3. Vérification de la troisième hypothèse de recherche (HR3)	76
4.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse de recherche (HR4)	78
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE ET DISCUSSION.....	80
5.1. INTERPRÉTATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DES RÉSULTATS	80
5.1.1. Relation entre la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier	80
5.1.2. Relation entre l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés et l'intérêt des élèves et leur vocation au sein des écoles	82
5.1.3. Relation entre l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation conseil au sein des écoles et l'intérêt des élèves et leur vocation.....	83
5.1.4. Relation entre la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves conseillers d'orientation et l'intérêt des élèves et leur vocation	84
5.2. IMPLICATIONS THÉORIQUES ET PROFESSIONNELLES DES RÉSULTATS.....	86
5.2.1. Aux autorités du système éducatif	86
5.2.2. Aux élèves et parents d'élèves	87
5.2.3. Aux CO eux- mêmes	87
CONCLUSION GÉNÉRALE	88
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	91
ANNEXES.....	96

À

mes feus parents FEZEU Pierre et NTEUMA Emilienne.

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est un « construit collectif ». Nous souhaiterions au terme de sa rédaction adresser nos sincères remerciements au Pr Innocent Fozing qui a accepté de le diriger avec beaucoup de sérieux et de patience. Pour sa disponibilité à écouter et à expliquer, ses mots d'encouragement, son optimisme communicatif, ses remarques tant méthodologiques qu'orthographiques, puisse-t-il recevoir ici l'expression de notre profonde gratitude.

Notre reconnaissance va également à l'endroit du Chef de Département des Sciences de l'Education de l'ENS, le Pr Pierre Fonkoua, qui a œuvré pour la réussite de toutes les activités académiques se déroulant dans son Département et à tous les enseignants de ce Département pour la formation reçue pendant deux années.

Nous exprimons également notre gratitude à M. Le Proviseur du Lycée d'Elig-Essono Monsieur Fidélise Mvogo Ebanda et à son Chef de Service de l'orientation Mme Bernadette Tchebetchou qui nous ont chaleureusement accueillie dans leur établissement pour la partie méthodologique de ce travail. Nous n'oublions pas les élèves des classes de terminale qui formaient notre échantillon.

Nous ne saurions passer outre notre reconnaissance à nos aînés académiques en particulier au Dr Christophe Kalla Tcheuffa, pour les fructueux conseils prodigués tant sur la documentation que sur la mise en forme de ce document, et dont les suggestions tout au long de l'étude ont contribué à son amélioration.

Nos remerciements vont aussi à nos camarades de promotion avec qui nous avons cheminé durant 2ans et qui nous ont soutenus pendant les moments difficiles.

Un remerciement particulier à notre époux David Ntam et à nos enfants pour leur affection sans laquelle nous n'aurions eu la force de mener à bout ce travail.

Enfin nous disons merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail et que nous n'avons pas pu citer ici.

LISTE DES SIGLES ETABREVIATIONS

- DIPCO** : Diplôme de Conseiller d'Orientation
- ENS** : Ecole Normale Supérieure
- H_a** : Hypothèse alternative
- H_o** : Hypothèse nulle
- HG**: Hypothèse Générale de Recherche
- HR** : Hypothèse de recherche
- MINEDUC** : Ministère de l'Education Nationale.
- MINESEC** : Ministère des enseignements secondaires
- MINESUP** : Ministère de l'Enseignement Supérieur
- SAR** : Section artisanale rurale
- VD** : Variable dépendante
- VI** : Variable indépendante

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1 : Distribution des enquêtés par classe	45
Graphique n°2 : Distribution des enquêtés par sexe	46
Graphique n°3 : Distribution des enquêtés selon leurs âges	46
Graphique n°4 : Distribution des enquêtés selon ce qu'est pour eux un CO	47
Graphique n° 5: Distribution des enquêtés selon le nombre de fois qu'ils ont consultés un CO depuis la classe de 6ème.....	48
Graphique n° 6 : Distribution de ceux des enquêtés ayant consultés un CO, selon la façon dont ils l'ont trouvés.....	49
Graphique n° 7: Distribution de ceux des enquêtés n'ayant pas encore consultés un CO, selon qu'ils aimeraient le faire ou pas	50
Graphique n° 8 : Distribution des enquêtés selon la satisfaction de leurs séries	51
Graphique n°9 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient n'importe quelle filière	52
Graphique n°10 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières psychologiques	53
Graphique n° 11 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières scientifiques.....	54
Graphique n° 12 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de droit et/ou d'économie	55

Graphique n°13 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières des sciences humaines et sociales	56
Graphique n°14 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières anthropologie et/ou sociologie.....	57
Graphique n°15 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières LMF et/ou LMA	58
Graphique n°16 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de l'enseignement technique.....	59
Graphique n° 17 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent affecté à des tâches relevant du personnel d'appui	60
Graphique n° 18 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque d'enseignant ...	61
Graphique n°19 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent affecté au cours de travail manuel au détriment des causeries éducatives.....	62
Graphique n° 20: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent réquisitionné pour des tâches administratives de l'école au détriment de ses missions conseillères.....	63
Graphique n° 21 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un bureau au sein de l'école.....	64
Graphique n°22 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un support didactique dûment construit.....	65
Graphique n°23 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un cahier des charges dûment élaboré.....	66

Graphique n° 24 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent nécessaire que les primes d'encadrement psychotechnique soient dûment payées	67
Graphique n° 25 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation de celui-ci	68
Graphique n°26 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les préjugés construits autour de la profession.....	69
Graphique n° 27 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les clichés construits autour de la profession	70
Graphique n° 28 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les stéréotypes construits autour de la profession	71
Graphique n° 29 : Droite de régression entre VI1 et VD	73
Graphique n° 30: Droite de régression entre VI2 et VD	75
Graphique n° 31 : Droite de régression entre VI3 et VD.....	77
Graphique n° 32: Droite de régression entre VI4 et VD	79

LISTE DESTABLEAUX

Tableau n°1 : Tableau synoptique	34
Tableau n°2: Distribution des classes constituées des enquêtés	40
Tableau n°3: Distribution des enquêtés par classe	44
Tableau n°4 : Distribution des enquêtés par sexe	45
Tableau n°5: Distribution des enquêtés selon leurs âges	46
Tableau n°6: Distribution des enquêtés selon ce qu'est pour eux un CO	47
Tableau n°7: Distribution des enquêtés selon le nombre de fois qu'ils ont consultés un CO depuis la classe de 6ème	48
Tableau n°8: Distribution de ceux des enquêtés ayant consultés un CO, selon la façon dont ils l'ont trouvés	48
Tableau n°9: Distribution de ceux des enquêtés n'ayant pas encore consultés un CO, selon qu'ils aimeraient le faire ou pas	49
Tableau n° 10 : Distribution des enquêtés selon la satisfaction de leurs séries	50
Tableau n°11 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient n'importe quelle filière	51
Tableau n° 12 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières psychologiques.....	52
Tableau n° 13 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières scientifiques	53
Tableau n° 14 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de droit et/ou d'économie	54

Tableau n°15: Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières des sciences humaines et sociales	55
Tableau n°16 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières anthropologie et/ou sociologique	56
Tableau n°17 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières LMF et/ou LMA.....	57
Tableau n°18 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de l'enseignement technique.....	58
Tableau n°19 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent affecté à des tâches relevant du personnel d'appui	59
Tableau n°20 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque d'enseignant.....	60
Tableau n°21: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent affecté au cours de travail manuel au détriment des causeries éducatives	61
Tableau n°22 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louable le fait pour le CO d'être souvent réquisitionné pour des tâches administratives de l'école au détriment de ses missions conseillères.....	62
Tableau n° 23 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un bureau au sein de l'école	63
Tableau n° 24: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un support didactique dûment construit.....	64
Tableau n°25: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un cahier des charges dûment élaboré.....	65

Tableau n°26: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent nécessaire que les primes d'encadrement psychotechnique soient dûment payées.....	66
Tableau n°27: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation de celui-ci	67
Tableau n°28 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les préjugés construits autour de la profession	68
Tableau n°29 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les clichés construits autour de la profession.....	69
Tableau n°30 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les stéréotypes construits autour de la profession.....	70
Tableau n°31 : Synthèse matrice de corrélations entre VI1 et VD	72
Tableau n° 32: Synthèse matrice de corrélations entre VI2 et VD	74
Tableau n° 33: Synthèse matrice de corrélations Entre VI3 et VD	76
Tableau n° 34: Synthèse matrice de corrélations entre VI4 et VD	78

LISTE DES ANNEXES

- Questionnaire
- Attestation de recherche

RÉSUMÉ

Le présent mémoire est intitulé : **de la représentation du métier de CO à sa vocation : une étude menée auprès des élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé**. Il s'agit d'une recherche sur la relation qui prévaut entre le CO et les élèves dans nos institutions scolaires entendu que celle-ci a souvent été l'objet de questionnements divers tendant à remettre en question le bien fondé de la pratique des uns et leur véritable connaissance par les autres.

Dans un souci de participer aux efforts de clarification de l'importance du métier de CO pour le système scolaire camerounais (Yahaya & Bomda, 2014), il a semblé utile de mener une investigation auprès des élèves de terminale de la ville de Yaoundé afin de comprendre qu'est-ce qui expliquerait leur démotivation à l'égard de cette discipline pourtant conçue en leur faveur. La conjecture est que l'attitude des élèves vis-à-vis du CO est tributaire de leur représentation de ce métier. Aussi, la question de recherche posée est la suivante : quels amendements faut-il apporter à la perception du métier du CO pour susciter l'intérêt des élèves et leur vocation ? La réponse anticipée à cette question a permis de formuler l'hypothèse générale suivante : l'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de CO. Pour éprouver cette HG, elle a été éclatée en quatre HR conformément aux modalités de la VI (voir chapitre 2). La méthodologie s'est ensuite déployée en la sélection d'un échantillon de 150 sujets tous élèves de terminale au lycée d'Elig-Essono, auxquels a été appliqué un questionnaire à 28 items fermés. L'analyse des données ainsi recueillies s'est faite à partir du logiciel STATISTICA-9 et le test de corrélation de Bravais Pearson. A la suite de ces analyses, il ressort que les quatre HR et par conséquent l'HG ont été confirmés. Aussi, des recommandations et des suggestions ont été faites à l'endroit des CO et des élèves pour une meilleure connaissance de la discipline et une suscitation de la vocation chez ces derniers.

Mots clés : Représentation, métier, CO, vocation etc.

ABSTRACT

Our dissertation is entitled from **the perception of the careers adviser to the vocation: a study by the upper sixth students in Yaoundé town**. It is a reflection on the relation that exists between the careers adviser and students in our schools since this profession has often been a subject of diverse interrogations that throw back into question, its practice by some people and the knowledge of its practice by the others.

In our concern to make the importance of careers adviser profession more clarified for our school system (Yahaya & Bomda, 2014), it appeared useful to us to carry out an investigation by the upper sixth students in Yaoundé in order to understand what could explain their demonization toward this discipline yet meant for them. Our viewpoint is that the students 'attitude vis-à-vis the careers adviser depends on their perception of the profession. This hypothesis: what amendments should we bring to the perception of the careers adviser profession in order provokes the students' interest and vocation? The following general hypothesis has been formulated: the conformed observation of the institutional frame as defined for its practice stimulates the students 'interest and vocation for the careers adviser profession. The general hypothesis was analyzed through four hypotheses of research. We carried out the research with a sample of 150 students at government high school ELIG-ESSONO and a questionnaire of 28 items .The analysis of the data has been done with the SPSS software and the correlation test of Bravais Pearson.The hypotheses have been confirmed after the analysis. Then we made some recommendations and suggestions to the careers advisers and to the students for a good knowledge of the discipline and to stimulate vocation by students.

Key words: perception, profession, careers, adviser, vocation .

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Qu'est-ce qu'un Conseiller d'Orientation dans un système éducatif ? De quel poids son activité pèse-t-elle dans la réussite scolaire des élèves ? Comment travaille-t-il ? En quoi la pratique de cette profession se distingue-t-elle de celle des autres acteurs de l'éducation ? Telles sont entre autres, les questions que se posent le grand public et nombre de néo-bacheliers ou d'étudiants qui rêvent d'une carrière d'avenir. Certes, le contexte de manque d'emploi des jeunes s'y prêtant, la formule consacrée et fortement suivie est celle selon laquelle « *il faut seulement s'assurer du matricule, peu importe quelle profession nous en donne l'opportunité.* » Mais, une telle réflexion pour des postulants à des métiers scolaires ou para-scolaires n'est-elle pas susceptible de générer le manque de motivation dans l'exercice de la profession, et par ricochet de justifier tout le discrédit qui lui est dévolu ?

La présente étude se propose de répondre à ces interrogations et de montrer que la représentation que les élèves en fin de cycle secondaire se font du métier de conseiller d'orientation détermine leur vocation par rapport à ce métier. Il s'agit, non seulement de restaurer à ce secteur de l'éducation camerounaise très souvent sujet à controverses et d'incompréhensions de la part du public, ses « lettres de noblesse », mais encore d'en dissiper les stéréotypes, de le débarrasser des clichés tout fabriqués dont la société l'affuble, et enfin, d'en souligner l'importance dans le système éducatif de notre pays.

Avant de porter un jugement sur toute profession, n'importe-t-il pas de bien la connaître ? D'en connaître les rouages les plus profonds ? Les arcanes et le bien-fondé de son institution à côté des autres activités éducatives ? Dans un article de Yahaya & Bomda (2014), les auteurs rappellent les exigences retenues par l'UNESCO pour toute société qui se veut émergente ; une société où l'accent est mis sur l'évolution accélérée des sciences et techniques ; sur le développement massif des moyens d'information et sur l'usage efficace de ces ressources. Pour une société qui nourrit ces aspirations en effet, l'organisation pose l'orientation-conseil comme le moyen idoine de gestion des transitions. Elle le précise en ces termes :

Dans une telle société où l'imprévu est très courant, l'orientation doit participer à la formation tout au long de la vie aux fins d'aider ses usagers à mieux répondre aux conjonctures diverses de leur temps et de leur milieu (UNESCO, cité par Yahaya & Bomda (2014, p.83).

L'orientation conseil a pour but, comme nous le verrons dans cette étude, d'aider l'apprenant à s'insérer harmonieusement dans la société en libérant ses potentiels pour son épanouissement personnel en particulier et pour le bien de la société en général. Pour ce faire, la tâche consiste à rechercher l'adéquation entre les potentialités personnelles et les exigences d'un emploi. Elle est une pratique éducative de type continu qui commence au plus bas niveau de la scolarité et se poursuit tout au long de la vie d'un individu afin de l'aider à faire des choix adaptés à sa personnalité et à lui permettre de s'épanouir pleinement.

Cette mise au point étant faite, alors, les questions qui se dégagent de prime abord et qui justifient la thématique choisie pour la présente étude (*De la représentation du métier de conseiller d'orientation à sa vocation : une étude menée auprès des élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé*), sont celles de savoir pourquoi ces stéréotypes et jugements dévalorisants développés au sujet de ce métier et pas sur les autres professions sœurs, alors que toutes sont enseignées dans la même école (l'ENS de Yaoundé en l'occurrence) et jouissent de la même attention ? Pourquoi les élèves dans les écoles ont-ils tendance à minimiser le recours aux Conseillers d'orientation et le public à les regarder comme de simples « figurants » dans le système ? Il y en a même qui poussent l'impudence assez loin pour dire que le CO « *mange l'argent de l'Etat pour rien* », et qu'il n'est là que pour la forme !!

Pour élucider ces incompréhensions, la méthodologie de l'étude a consisté à sélectionner un échantillon d'élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé auquel a été soumis un questionnaire conçu sur le modèle de l'échelle de Likert à cinq niveaux d'accord, et portant sur leur représentation de la profession de conseiller d'orientation et leur niveau d'aspiration à cette profession. Ce qui a permis de mesurer le lien qui existe entre la représentation que les jeunes de terminales se font de ce métier et leur niveau d'aspiration à sa vocation.

Quant à sa structuration, l'étude a été présentée en trois parties : une partie théorique divisée en deux chapitres (chapitres 1 et 2), une partie méthodologique comportant le chapitre 3 et une partie opératoire divisée en deux chapitres (chapitres 4 et 5). La partie théorique a commencé par un rappel succinct des éléments du contexte ayant mobilisé l'attention et suscité les questionnements. Ensuite l'argumentation qui permet de mettre en exergue la

pertinence de notre problème a été développée. Ce premier chapitre s'est terminé par l'énonciation des objectifs, des intérêts et des délimitations de notre étude. Alors, le chapitre 2 qui planchera sur la revue de la littérature a suivi, l'ancrage théorique de l'étude, la formulation des hypothèses et le tableau synoptique. Dans la deuxième partie, au chapitre 3, a été présentée la méthodologie de la recherche avec les instruments d'investigation, la population, l'échantillon d'étude et la procédure d'enquête. Le chapitre 4 a été consacré à la présentation des données recueillies sur le terrain et l'analyse inférentielle de ces données et puis, a suivi le chapitre 5 consacré à l'interprétation des résultats et leurs différentes implications ensuite pour clôturer l'étude, la conclusion dans laquelle a été rappelé la substance de la recherche et des suggestions et recommandations y afférentes ont été faites.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est à la base de la construction de l'objet de recherche. Elle repose sur les conceptions théoriques du chercheur, conceptions nées de ses expériences, observations, lectures, confrontations de résultats de recherche. Beaud (1987, p. 31) définit la problématique comme « *l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi* ». Cette articulation du travail portera sur la problématique et l'énonciation des hypothèses. La problématique dans un travail de recherche est selon Njiale (2010) le lieu où le chercheur met en évidence l'ensemble des questionnements auxquels s'adressera la recherche. De ce fait, elle délimite le territoire ou le domaine auquel s'intéresse la recherche en exprimant de manière convaincante en quoi les éléments mis à jour causent justement le problème Bouchard (1975). Successivement dans cette section ont été présentés : le contexte de l'étude, la formulation du problème, la question de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs, les intérêts et les délimitations de l'étude.

1.1. LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1.1. Éléments de connaissance du métier de conseiller d'orientation

La pratique de l'orientation scolaire s'est imposée depuis quelques décennies dans les nombreux systèmes éducatifs à travers le monde. Mais cela n'a pas toujours été le cas naguère. L'orientation en soi a d'abord été une réalité du monde professionnel, et c'est bien après que les milieux scolaires ont été plus ou moins obligés de l'adopter. En effet comme le souligne Yahaya & Bomda (2014), elle a d'abord commencé par l'orientation professionnelle (1945-1958), ensuite est née l'orientation scolaire et universitaire (1959-1995) et enfin l'orientation-conseil qui est à l'ordre du jour aujourd'hui (depuis 1996 dans notre pays, www.acop.asso.fr, 2016).

Le conseiller d'orientation qui est avant tout un psychologue travaille dans un établissement scolaire ou un centre d'information et d'orientation. Il intervient auprès des jeunes, mais aussi des adultes, pour les informer et les guider dans leurs choix de carrière, il assure l'éducation à l'orientation et le conseil en orientation, aide les élèves à se connaître, à connaître les milieux de formation et les milieux socioprofessionnels. Il est appelé à aider les

élèves à gérer les transitions entre les niveaux d'études et les filières d'études (les passerelles). Pour cela, comme l'écrivent Yahaya & Bomda (2014), ses méthodes doivent lui permettre de s'entourer de tous les membres de la communauté éducative. On attend de lui d'améliorer les performances scolaires des élèves par une meilleure identification des causes des difficultés scolaires ; de lutter contre les déperditions scolaires ; de permettre une meilleure intégration de l'élève dans le système scolaire ; de mettre en confiance l'élève par l'adoption d'un système d'appréciation qui conseille au lieu de condamner ; de prendre en compte des facteurs endogènes de l'indiscipline et de l'orientation pour mieux les gérer. Il faut donc ainsi comprendre que même s'il y a peu de conseillers d'orientation en exercice, leur rôle est primordial.

D'une façon plus explicite, au sein d'un établissement scolaire (collège ou lycée), le conseiller d'orientation anime des ateliers en groupe, en particulier pour les classes "paliers" (il peut, par exemple, intervenir en début d'année auprès des élèves de troisième, ou de terminale afin de leur présenter les possibilités d'études après le collège ou le lycée). Il rencontre en consultation les élèves et les parents qui souhaitent avoir des informations sur le cursus scolaire. Il rencontre les élèves en difficulté : il leur fait alors passer des tests psychotechniques, destinés à cerner leurs capacités et leurs éventuelles faiblesses, et à les orienter en conséquence vers une filière adaptée. Il monte des projets pédagogiques avec les professeurs. Des horaires sont aménagés dans l'emploi du temps des élèves à cet effet, comme les heures de découverte professionnelle en classe de troisième. Il peut être amené à monter des partenariats avec des centres culturels (les cités des métiers par exemple).

Dans les centres d'information et d'orientation, le conseiller d'orientation accueille et oriente les visiteurs. Il tient une permanence. Sur rendez-vous, il propose des consultations individuelles. Il rencontre alors des personnes de profils très variés : jeunes actifs, demandeurs d'emploi etc. Le conseiller d'orientation qui, il ne faut pas l'oublier, est un psychologue voit défiler chaque année des centaines d'élèves, qu'il rencontre rarement plus de deux fois. Il ne peut donc pas faire de miracle (Humphreys, 2009). Il doit avant tout être attentif à leurs demandes pour les diriger efficacement vers d'autres spécialistes, ou leur donner des informations simples et précises pour les aider à s'orienter.

1.1.2. L'orientation-conseil dans le système éducatif camerounais

La problématique de l'échec scolaire et de l'emploi dans le contexte camerounais a imposé l'orientation-conseil comme une pratique éducative susceptible de proposer des réponses pertinentes aux questions relatives au rendement scolaire, au choix des études (filières), des professions et à l'insertion socioprofessionnelle.

Dans le contexte camerounais, il est courant de s'apercevoir que nombre de parents imposent des études ou un métier à leurs enfants sans tenir compte de leurs aspirations, de leurs intérêts et/ou de leurs aptitudes. Pour ceux donc les parents ne leur choisissent pas de faire un métier, ils se retrouvent très souvent face à la difficulté de le faire par eux-mêmes, car il y a manque de visibilité sur le projet scolaire et professionnel. Ce qui traduit en réalité le manque de repère chez beaucoup d'apprenants qui naviguent à vue.

L'Etat camerounais, conscient de la situation a créé les services de l'orientation scolaire au sein des établissements secondaires avec pour mission d'orienter les élèves, de confectionner un fichier des études, des professions et les mettre à la disposition des élèves, d'adapter les tests psychotechniques.

Comme toute profession, celle de conseiller d'orientation repose sur un certain nombre de textes de lois qui définissent les modalités de sa pratique et un cadre infrastructurel y afférent. Par exemple des textes réglementaires ont été signés tels que l'arrêté de 2001 portant définition des missions, des ressources et de la gestion du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire, la décision de 2004 portant institutionnalisation d'un volume horaire destiné à l'orientation scolaire qui précise d'ailleurs que le conseiller d'orientation scolaire doit disposer d'un volume horaire hebdomadaire de six heures. La législation en matière d'orientation au Cameroun est dense et illustre tout le prestige de la profession comme nous le verrons dans le chapitre suivant consacré à la revue de la littérature.

1.2. LE PROBLÈME DE L'ÉTUDE

Les éléments du contexte rappelés plus haut illustrent à dessein l'importance de la filière d'orientation scolaire dans notre système éducatif. Mais, comme un arbre qui cache la forêt, ils ne renseignent en rien sur les représentations, les clichés, les stéréotypes, justifiés ou non, qui sont construits au jour le jour autour de la profession et qui ne saurait laisser indifférent ni le grand public, ni les potentiels postulants. Alors qu'on se serait attendu à un engouement nourri de la part des élèves et des parents pour les services de ces guides

assermentés de l'orientation, on assiste au contraire comme à un désintérêt des uns et des autres pour ces services qui leur sont pourtant destinés. Dans les établissements, le conseiller d'orientation est perçu par les élèves comme un personnage ne faisant pas du tout parti du système. Ce qui fait qu'ils l'ignorent sans scrupule et ne vont parfois le consulter que par contrainte. Par ailleurs, il est visible que l'orientation scolaire peine à vivre dans nos établissements scolaires au point où selon nombres d'observations, ce personnel lorsqu'il n'est pas ignoré dans le budget et les activités pédagogiques, est carrément reconverti en un personnel d'appoint dans l'enseignement : réaffectation des conseillers d'orientation aux tâches d'enseignements, administratives, secrétariat, complaisance du conseiller d'orientation lui-même à ces manœuvres par peur de représailles et par calcul carriériste, etc.

Il faut aussi noter pour le déplorer, le fait que l'entrée à l'Ecole normale pour cette formation est ouverte à toutes les filières sans distinction. Ce qui entretient l'idée d'une profession ne reposant sur aucune base théorique spécifique, sur aucun corps de connaissances pré-requis. On a alors l'impression que c'est n'importe quel quidam qui peut prétendre devenir conseiller d'orientation, que tout le monde peut s'aventurer dans la filière ! Du coup, on peut s'imaginer le nombre de postulants venant grossir les rangs des candidats au concours de conseillers d'orientation parce que n'ayant pu trouver mieux ailleurs ! Il va de soi que lorsque ces candidats opportunistes sont retenus pour exercer la profession, ils n'y mettent que très peu de zèle, ou pas du tout. Cette disposition n'a donc pour effet que de contribuer à enlever à la profession, sa crédibilité. Or, il se trouve que, comme nous l'avons souligné plus haut, la profession est en tout point digne d'intérêt pour notre système éducatif et regorge d'atouts pouvant favoriser les élèves dans leurs cursus scolaires et leur choix de carrière future. Compte tenu du besoin grandissant des conseillers d'orientation dignes de ce nom pour nos lycées et collèges et de la croisade contre l'amateurisme (Bomda, 2008a), les questions qui se dégagent alors sont celles de savoir comment susciter chez les élèves des classes terminales encore indéterminés sur leur choix d'avenir, mais en quête de vocation et animés d'une volonté sans mélange, l'intérêt et le goût pour la profession conseillère ? Comment débarrasser le métier des stéréotypes et clichés qui en ternissent les valeurs, découragent les véritables adeptes potentiels et la ravalent au rang de métier sans importance ? En bref comment rendre au métier de conseiller d'orientation ses « lettres de noblesse » et lui faire jouir de la même considération que les autres filières de l'éducation ? Ces questionnements ont conduit à formuler la question de recherche suivante :

Quels amendements faut-il apporter à la perception du conseiller d'orientation pour susciter l'intérêt des élèves et leur vocation?

De cette question de recherche générale, ont éclaté quatre questions de recherche spécifiques :

QR1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite-t-elle l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier ?

QR2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite-t-elle l'intérêt des élèves et leur vocation ?

QR3 : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite-t-il l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier ?

QR4 : La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite-t-elle l'intérêt des élèves et leur vocation ?

1.3. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Ntebe Bomba (1996) définit l'objectif de manière scientifique comme « *le point d'atterrissage qui est à la fois le point de décollage dans le développement de l'étude. Il s'avère être la partie la plus délicate de l'œuvre académique car, il porte sur la plus-value scientifique qu'il faut clairement ressortir au départ pour la rédaction à la fin de l'œuvre* ». Autrement dit, l'objectif est ce qu'on se propose d'atteindre à terme en précisant la démarche utilisée pour montrer le phénomène. Les objectifs de l'étude se déclinent en objectif général et objectifs spécifiques.

1.3.1. Objectif général

D'une manière générale, l'étude vise à montrer que l'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession donne une image favorable, et valorisante du conseiller d'orientation et par suite, suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

1.3.2. Objectifs spécifiques (Os)

Sur le plan spécifique, l'étude vise à montrer que :

Os1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

Os2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation

Os3 : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier

Os4 : La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation.

1.4. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

L'intérêt d'un sujet de recherche reflète l'importance de celui-ci. Ce travail revêt un intérêt sur un quadruple plan : Un intérêt scientifique, un intérêt social, un intérêt pédagogique et un intérêt personnel.

1.4.1 Sur le plan scientifique

Elle est intéressante en ceci qu'elle permet à travers les théories de la motivation (Maslow) et de la carte mentale des professions (Gottfredson) expliquées dans la revue de la littérature, de faire le lien entre la représentation que les élèves se font du conseiller d'orientation et leur intérêt ainsi que leur vocation vis-à-vis de ce métier.

1.4.2 Sur le plan social

Sur le plan social, l'étude permet de comprendre que le véritable problème quant au désintérêt manifesté par les élèves vis-à-vis de l'orientation conseil n'est pas tant l'inutilité ou le caractère de sinécure attribué à la profession, ou encore les préjugés et les différents clichés malveillants qui y sont attachés, mais une mauvaise représentation et une mauvaise compréhension des arcanes du métier.

1.4.3. Sur le plan pédagogique

Sur le plan pédagogique, une bonne compréhension du métier de conseiller d'orientation par le biais de ce travail contribuera à restaurer aux élèves la confiance à se faire « guider » par l'orientation conseil et par suite, à s'insérer dans les voies scolaires les plus adéquates selon leurs prédispositions et leurs aptitudes. Ce qui améliorera leur rendement scolaire.

1.4.4. Sur le plan personnel

Sur le plan personnel, cette étude nous permet de répondre à une exigence académique : de présenter un mémoire dûment rédigé comme l'une des épreuves sanctionnant l'obtention de notre diplôme de DIPCO.

1.5. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

L'étude est circonscrite dans l'espace (délimitation spatiale), dans le temps (délimitation temporelle) et elle présentera également délimitation thématique.

1.5.1. Délimitation temporelle

Compte tenu de notre formation à l'ENS de Yaoundé, le présent mémoire a été rédigé plusieurs mois durant. Ce temps s'est trouvé partagé entre les cours théoriques et le stage pratique. Toutes ces exigences liées à notre formation ont réduit considérablement le temps de rédaction de ce travail.

1.5.2. Délimitation thématique (conceptuelle)

Cette délimitation nous permet de déterminer les limites dans lesquelles nous nous proposons de travailler. L'étude est basée sur le fonctionnement de l'orientation scolaire dans le système éducatif Camerounais.

1.5.3. Délimitation spatiale (géographique)

La délimitation sur le plan géographique permet de fixer les contours physiques du lieu de l'enquête. La présente étude s'est faite dans la ville de Yaoundé ; auprès des élèves des établissements d'enseignement secondaire de Yaoundé I sur un échantillon prélevé au lycée de Yaoundé I Elig-Essono. Cet échantillon est constitué des élèves des quatre classes de terminale du lycée d'Elig-Essono.

CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Il s'agit dans le présent chapitre d'un cadre d'opérationnalisation de l'objet. Il comprend : L'approche notionnelle, la revue de la littérature, les théories explicatives du sujet, la formulation des hypothèses de recherche et le tableau récapitulatif des variables, indicateurs et modalités.

2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS

Durkheim, cité par Tsafak (1998, p. 17) écrit : « *La première démarche du sociologue doit être de définir les choses qu'il traite, afin que l'on sache de quoi il est question* ». Dans cette sous-partie nous allons définir quelques notions importantes de notre travail.

2.1.1. Vocation

Tsafak (1998, p. 25) donne deux sens au mot vocation ; « *un appel, une aptitude ou encore un don de soi* ». Ces définitions sont énoncées ainsi qu'il suit : « *La vocation est une attirance, un appel, une aptitude pour une tâche, un métier, une profession bien déterminée* ». « *Dans son acception propre, la vocation est le don de soi, l'engagement de l'être entier avec toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, toutes ses forces spirituelles et même physiques, tout son temps à sa tâche professionnelle* ». Tsafak (1998, p. 26)

2.1.2. Choix professionnel

Le concept de choix se définit comme étant « *la décision par laquelle on opte pour une possibilité parmi celles qui se présentent* » (Sillamy, p. 223). Pour Evola, « *Le choix résulte d'une démarche affective. Il est aussi la conséquence d'une décision prise après délibération, du point de vue intellectualiste* » (Evola, p. 1982)

Le choix professionnel : c'est la préférence qu'un individu a pour une profession parmi tant d'autres. Il s'apparente dans une certaine mesure à l'orientation professionnelle dont le but est la mise du jeune (diplômé) dans la voie du travail favorable à l'utilisation optimale de ses possibilités et à l'épanouissement de sa personnalité. L'adolescence est une période de vie où l'on devient conscient du monde de travail, conscient du besoin de choisir une carrière vers laquelle s'orienter. L'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie.

Dans ce cadre les élèves élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnel avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et autres professionnels compétents ou non. Ceci veut dire donc que l'élève, avant de prendre une décision ou d'opérer un choix professionnel, un certain nombre de personnes doivent l'entourer pour un choix éclairé. Pour Larcebeau (1978), le choix professionnel est « *une option parmi un certain nombre d'alternatives possibles* »

2.1.3. Métiers

Les métiers sont des savoirs appris et transmissibles pour la production matérielle c'est-à-dire la production des biens concrets. Il est un genre d'occupation manuelle ou mécanique qui exige un apprentissage et trouve son utilité dans la société et dont on peut tirer les moyens d'existence. Quatre éléments émergent dans cette définition :

- Le « savoir- faire » pratique et concret ;
- Un apprentissage plus ou moins long ;
- Une utilité sociale (satisfaction d'un besoin précis exprimé par les membres d'une société donnée).
- Des gains personnels pour la vie (satisfaction de ses besoins personnels et familiaux).

2.1.4. Orientation

En 2012, l'UNESCO définit l'orientation comme une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses habitudes, ses goûts et à ses intérêts, à s'y adapter en résolvant éventuellement ses problèmes comportementaux et psychologiques, académiques, relationnels et sociaux d'insertion dans la vie active en vue de son plein épanouissement personnel et de la satisfaction des besoins de la société dans une prise en compte des impératifs de développement du pays et de ses perspectives de progrès économique, sociale et culturelle. Autrement dit, l'orientation est une pratique éducative de type continu qui commence au plus bas niveau de la scolarité et se poursuit tout au long de la vie d'un individu afin de l'aider à faire des choix adaptés à sa personnalité et à lui permettre de s'épanouir pleinement.

2.1.5. Les élèves de classes de terminale

Les élèves de classes de terminale sont des jeunes adolescent(e)s en fin du second cycle de l'enseignement secondaire (général). L'examen sanctionnant cet ultime parcours secondaire est le Baccalauréat. Les titulaires de cet examen dont la tranche d'âge varie relativement entre seize et vingt et un ans ont le choix entre continuer dans l'enseignement supérieur ou même suivre une formation professionnelle pour l'insertion dans la vie active. C'est pourquoi la classe de terminale est considérée comme un troisième palier d'orientation très sensible et déterminant.

2.1.6. Stéréotype

Richelle in Dorot et Parot (2007) définit un stéréotype comme une croyance ou représentation rigide et simplificatrice, généralement partagée par un groupe plus ou moins large (éventuellement les membres d'une société entière) relative à des institutions, des personnes ou des groupes.

2.1.7. Préjugés

Richelle in Dorot et Parot (2007) définit un préjugé comme un jugement à priori à l'égard d'autrui, qualifie habituellement les attitudes négatives à l'égard d'un groupe particulier.

2.1.8. Clichés

Le mot cliché est originellement utilisé pour désigner le négatif des appareils photos qui permet de multiplier une image prise. En psychologie, le mot est utilisé au sens péjoratif pour désigner une étiquette ou une caractéristique qu'on colle à un personnage pour en souligner le caractère de peu de valeur.

2.1.9. Représentation

La notion de représentation n'est pas la chasse gardée d'une discipline particulière en sciences humaines. Plusieurs spécialités en donnent des sens spécifiques en rapport à la spécificité de leurs objets d'étude, leurs théories et leurs méthodes. Dans cette perspective, la représentation au sens large du terme peut être simplement définie comme une présentation à nouveau d'un objet qui se trouve « reexprimé » sous la forme d'un objet nouveau avec une correspondance réalisée entre l'objet de départ et l'objet d'arrivée. Dans le contexte de notre travail, nous pouvons examiner les trois approches suivantes : approche en psychologie cognitive, approche en psychologie sociale, approche en psychanalyse.

2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE OU ÉTUDES RELATIVES AU SUJET

Il est question dans cette portion de la recherche d'explorer et de faire le point, en quelque sorte, sur les travaux de certains auteurs qui ont précédés cette recherche.

2.2.1. Aperçu sur le système éducatif camerounais

Dans son ouvrage le conseiller d'orientation en milieu scolaire au Cameroun, Yahaya & Bomda (2014) soulignent l'importance qu'il y a à présenter à l'élève, le système éducatif de son pays. Cette démarche disent les auteurs répond au plan anthropologique à un rituel de passage et d'agrégation Van Gennep (2004) cité par Yahaya & Bomda (2014). Il s'agit de les aider tout comme le personnel de la communauté éducative qui doit également jouir de ce droit, à passer du cocon familial à celui éducatif, et de s'y agréger en tant que maillon actif. Mieux, précise-t-il, c'est leur faire comprendre la particularité de l'institution scolaire dans le jeu relationnel qui doit se faire entre eux et l'institution scolaire tout en respectant la particularité de chacun.

2.2.1.1. Les origines du système éducatif camerounais

D'après Bomda et Yahaya (2014), le système éducatif camerounais est comme celui des autres pays africains le fruit du passé colonial. Avant la date de 1884 qui correspond au début du protectorat allemand, l'éducation se fait de manière artisanale. Elle a une valeur anthropologique et vise davantage à permettre à l'individu de s'insérer dans le déterminisme sociétal de son milieu d'origine. L'éventualité d'une mobilité sociale par le truchement de l'éducation formelle comme c'est le cas aujourd'hui est inexistant. Les Allemands, ensuite les Français et les Anglais vont être les premiers à lancer l'école formelle au Cameroun (Fonkeng, 2007). Leur projet respectif participe de la matérialisation de l'idéologie coloniale, à savoir : européaniser l'Africain à qui on attribue une mentalité prélogique (Levy-Bruhl, 1922), et l'utiliser pour l'exploiter au profit des métropoles, les richesses de son sol et de son sous-sol. Pour ce faire, la civilisation blanche est présentée comme la meilleure qui soit et participe de l'asservissement du Noir. On le faisait envier le blanc colonisateur (Bomda, 2008 ; Fanon, 1952) cité par Yahaya & Bomda.

A la faveur de la scolarisation, certains produits du système éducatif colonial, à l'exemple de Moumié, Ouandji, Lumunba et autres indépendantistes africains lâchement assassinés, parfois avec la complicité des leurs, vont remettre en cause le système éducatif colonial, et le dénoncer.

L'expérience des deux guerres mondiales et le lobbying de certaines associations et intellectuels occidentaux vont confronter le droit des africains à disposer d'eux-mêmes. C'est dans cette mouvance que les guerres de décolonisation ont lieu. Le Cameroun est alors un condominium anglais et français à la suite de la défaite allemande pendant la deuxième guerre mondiale. Lucidement, le pays a alors deux systèmes éducatif : l'un francophone et l'autre anglophone (Fonkeng, 2007 ; Tsala Tsala, 2004).

Il faut donc dire qu'à son accession à l'indépendance en 1960 le système éducatif camerounais n'est pas homogène. De nombreuses tentatives d'unification vont avoir lieu jusqu'à la loi de 98 /004 d'orientation de l'éducation dont l'effectivité des dispositions tarde encore à voir le jour (Fonkeng, 2007 ; Tsala Tsala, 2004). Voilà la raison pour laquelle il existe deux systèmes éducatifs camerounais.

2.2.1.2. La structure du système éducatif camerounais

Les systèmes éducatifs varient d'un pays à un autre et sont caractérisés chacun par sa structure, son mode de fonctionnement et les services assurant la formation et le développement humain intellectuel. En d'autres termes, parler du système éducatif renvoie à la manière structurelle et fonctionnelle dont l'état décide d'éduquer ses citoyens ; et ce, de l'école maternelle à l'université, en passant par le secondaire, le post-primaire et les divers centres de formations professionnelles.

Au Cameroun, le système éducatif est régi par deux lois : la loi no 98/004 du 14 Avril 1998 portant orientation de l'éducation (primaire, maternelle et secondaire) qui est d'ordre général et la loi 2001/005 du 16 Avril 2001 spécifique à l'enseignement supérieur.

2.2.1.3. Les types d'établissements

Les types d'établissements scolaires et de formation sont divers au Cameroun. Qu'ils soient l'œuvre de l'Etat ou des privés ; on a :

- Les écoles maternelles ;

- Les écoles primaires ;
- Les collèges d'enseignement secondaires (CES : 6^{ème} en 3^{ème}) ;
- Les collèges d'enseignement technique et industriel et commercial (CETIC : 1^{ère} en 4^{ème} année) ;
- Les lycées d'enseignement général
- Les lycées techniques
- Les SAR-SM qui se trouvent essentiellement dans les zones rurales ;
- Les centres de formation professionnelle publics rapides et privés ;
- Les établissements rattachés à une université d'Etat ;
- Les institutions publiques sous la tutelle d'autres ministères.

Sur le terrain, on distingue quatre grandes familles d'établissements privés : l'enseignement catholique, l'enseignement protestant, l'enseignement islamique et l'enseignement laïc.

Les établissements bilingues regroupent au sein d'une même enceinte le sous-système francophone et le sous système anglophone. Par ailleurs, les établissements polyvalents regroupent au sein d'une même enceinte l'enseignement technique et l'enseignement général. Les lycées appelés lycées classiques sont des établissements ne comportant que le second cycle de l'enseignement secondaire (c'est-à-dire de la seconde en terminale).

2.2.1.4. Les langues du système éducatif

Le français et l'anglais issus du passé colonial sont les deux langues utilisées dans l'enseignement au Cameroun. Néanmoins, plusieurs langues étrangères sont étudiées, notamment dans l'enseignement général où elles sont introduites dès la classe de quatrième et continues dans l'enseignement général où elles sont introduites dans l'enseignement supérieur. C'est le cas par exemple de l'espagnol, de l'allemand, de l'anglais renforcé, de l'italien, de l'arabe ou du chinois.

Tels sont en substance les éléments du système éducatif camerounais auxquels nous pouvons nous référer dans le cadre de ce travail. A présent, examinons les origines de l'orientation-conseil au Cameroun.

2.2.2. Connaissance de l'orientation conseil au Cameroun

Des investigations faites par Yahaya & Bomda (2014), trois phases sont à relever dans l'implantation des services de l'orientation conseil dans notre pays.

- L'époque de l'orientation professionnelle, de 1945 à 1963, conduite par la direction des travaux publics du territoire. L'orientation est alors diagnostique et prescriptive. Il s'agit d'identifier les meilleurs opérateurs humains susceptibles de s'adapter aux exigences d'un poste de travail donné.
- L'ère de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle, de 1964 à 1995. En réponse au souci des pouvoirs publics de matérialiser les plans quinquennaux de développement, les ministères en charge de l'éducation nationale s'approprient l'orientation. L'orientation est pour être une forme de propagande autour du métier souhaités en vue de donner effet aux plans de développement (Couvert, 1968). L'élève ici subit son orientation.
- La période de l'orientation, de 1996 à nos jours.

La connaissance de l'orientation conseil fait problème au Cameroun. En dépit de nombreux efforts louables de la part des pouvoirs publics depuis les années 45, l'orientation conseil continue d'être pratiquée à vau-l'eau. Très peu d'établissements tant publics que privés disposent en effet de conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Pour 1574452 élèves dénombrés au secondaire en 2011, il n'y avait que 1155conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Il aurait fallu 4093 conseillers d'orientation supplémentaires à raison d'un pour 300 élèves. A la même date, pour 207 887 étudiants, au supérieur, seulement 229 conseillers d'orientation étaient recensés au supérieur. Tous étaient dans les services administratifs éloignés de leur mission prioritaire. Il en aurait fallu en 2012 près de 582 conseillers d'orientation supplémentaires à raison d'un pour 500 étudiants (Bomda, 2013b).

Dans ces conditions, de nombreux Camerounais se demandent si le conseiller d'orientation n'est pas un luxe ou une sinécure (Aminou & Dogmo, 2008 ; Bomda, 2008a). Cette préoccupation est d'autant plus grave qu'une étude a montré que très peu de travailleurs

liaient l'accès à leur emploi à la suite d'une rencontre avec un conseiller d'orientation durant leur cursus scolaire. Plutôt, ceux qui avaient rencontré un conseiller d'orientation étaient nombreux à exercer dans le formel, public et privé (Bomda, Manto et Tanang, 2010) cité par Yahaya et Bomda (2014).

Dans un tel climat, la visibilité et la lisibilité sociale et institutionnelle des services d'orientation-conseil fait problème et demande urgemment une solution (Bomda, 2008b).

2.2.3. Approche cognitive de la représentation

C'est chez Piaget (1926) qu'on retrouve l'élaboration théorique la plus claire sur la notion de représentation. Piaget (1926) l'a qualifié d'*initiation différée* et l'énonce plus clairement dans l'expression de la *fonction symbolique*, qui consiste en un substitut mieux un signifiant permettant l'évocation d'un signifié. Pour lui, il s'agit « *soit d'une évocation des objets en leurs absence, soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, ...* » Piaget cité par Fischer (1996, p. 125) ; c'est dire que la représentation consiste en la mise en place d'une image mentale en tant que substitut d'un modèle réel.

La conception piagétienne de la représentation, qui s'inscrit dans l'étude du développement de l'intelligence sensori-motrice, considère celle-ci comme un facteur permettant de mieux comprendre et expliquer le développement de l'intelligence. De ce fait, elle l'aborde sur un plan génotypique et la réduit à l'image mentale ; et Reuchlin de faire cette analyse : « *si la fonction sémiotique piagétienne se caractérise par la possibilité de représentation qu'elle apporte à l'enfant et si elle n'apparaît que vers 18-24 mois, il faudra conclure que l'enfant plus jeune est dépourvu de représentation* ».

Par ailleurs, la conception piagétienne par son système de signification comprenant une différenciation entre le signifiant et le signifié établit une dichotomie entre le sujet et l'objet dans ce sens que la représentation est en quelque sorte un double du réel qui est conservé en mémoire. Cette conservation traduit la correspondance dans l'objet d'arrivée, de certains liens et propriétés existants à l'intérieur de l'objet de départ.

Cependant comme le remarque Bloch et al (1991, p. 667), « *représenter ne consiste pas simplement à reproduire. Tout processus de représentation implique l'idée de transformation appliquée aux entités faisant l'objet de la représentation* ». C'est ce qui nous permet de mieux comprendre le psychologue.

2.2.4. Approche en psychologie sociale de la représentation

La psychologie traite des processus générateurs des représentations mentales. C'est-à-dire que la représentation en psychologie et en psychologie sociale en particulier, désigne à la fois un processus et un contenu. Ce que confirme Herzlich (1969, p. 26) en ces termes : « *l'accent mis sur la notion de représentation vise à réintroduire l'étude des modes de connaissances, et des processus symboliques dans leur relation avec les conduites* ». Pour lui, la représentation est un « *processus de construction du réel* ». C'est-à-dire que dans l'étude de la représentation, l'analyse doit porter sur la relation qui se tisse entre le réel objectif et l'idéal subjectif, sur la fusion entre un percept et un concept. Comme le souligne Moscovici, cité par Jodelet (1990, p. 363), toute représentation « *apparaît dédoublée ; elle a deux faces aussi peu dissociable que le recto et le verso d'une feuille de papier : la face figurative et la face symbolique. D'où l'équivalence : représentation = figure/sens entendant par-là qu'elle fait correspondre à toute figure un sens et à tout sens une figure* ». De ce point de vue se dégagent les échappées psychanalytiques.

2.2.5. Approche psychanalytique de la représentation

La perspective psychanalytique découle des travaux de Freud qui, a d'abord défini la représentation comme le processus par lequel la pulsion, état organique fondamentale de l'énergie sexuelle, est transformée en expression psychique. Par après, il note que la représentation renvoie aux *éléments matériels observables* auxquels la pulsion se fixe dans l'appareil psychique. Ce dernier étant constitué de représentants des pulsions.

La représentation, notent Laplanche et Pontalis (1984), serait ce qui, de l'objet, vient s'inscrire dans le *système mnésique*. Dans la pensée freudienne, la représentation apparaît implicitement comme investissement des traces mnésiques. C'est sans doute comme le soulignent ces auteurs « *qu'il est difficile de concevoir dans la pensée freudienne une trace mnésique pure, c'est-à-dire une représentation qui serait totalement désinvestie, aussi bien par le système préconscient que par le système conscient* ». Laplanche et Pontalis (1984, p. 415)

2.2.6. Caractéristiques et fonction de la représentation

La représentation est une forme de connaissance des évènements de la vie quotidienne, des objets de notre environnement. Toutes ces données représentationnelles sont tellement familières et si nombreuses qu'elles en viennent pour une partie à échapper à la conscience du sujet. Ainsi, ce dernier y adhère de façon plus ou moins consciente, et les considère pour vraies et totalement bonnes. De ce fait, elles acquièrent une fonction d'évaluation et une fonction de légitimation dans les situations que le sujet est appelé à vivre.

Simultanément, elles influencent les comportements de celui-ci. La représentation apparaît donc comme un instrument symbolique qui influencent l'action, elle stimule ou inhibe les conduites, donne un sens au comportement.

2.2.7. Représentation et choix professionnel

Les diverses théories du choix professionnel utilisent de manière diverse la notion de représentation. Pour certains auteurs comme Mikolajczak (1963), la représentation sociale désigne « *un ensemble de connaissances, de jugements, de valeurs, de prévisions qui s'est formé peu à peu et se manifeste d'une manière éparse, sous une forme sans doute peu organisée* ».

Haicault (1969) définit la représentation professionnelle en ces termes : « *la représentation professionnelle, c'est l'image subjective qu'un individu se fait de sa future profession.* » Abric (1994, p.13) souligne que « *la représentation n'est pas un reflet de la réalité ; elle est une organisation signifiante, elle constitue un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales* ». Cet auteur souligne, notamment, l'existence d'une organisation interne de la représentation autour d'un ou plusieurs éléments qui occupent dans la représentation une place privilégiée donnant sens aux autres éléments et formant l'élément le plus stable. Ces éléments constituent le noyau central (Abric, 1989) qui est directement lié au système de valeurs et des normes des groupes et est indépendant du contexte dans lequel le sujet utilise la représentation sociale.

Selon Guichard (1994), l'importance de la théorie de la représentation sociale en psychologie de l'orientation réside dans le fait que ce sont les intérêts ou les valeurs de l'individu qui, dans ce cadre théorique, deviennent les objets à expliquer : « *parce que ma représentation s'organise ainsi (c'est-à-dire parce que je structure cognitivement ainsi mes informations), je manifeste telle attitude, telle préférence, tel intérêt et j'effectue tel choix,*

mais c'est également parce que nous avons telles valeurs ou tels intérêts que nous nous représentons la situation de cette façon spécifique » Guichard (1994, p. 379).

Selon Richard et al (1990), le terme de représentation a deux sens en psychologie qu'il convient de distinguer.

- Il désigne, d'une part, des structures de connaissance stabilisées en mémoire à long terme : il est alors utilisé pour signifier que ce sont des conceptions du sujet qui ne correspondent pas aux connaissances scientifiques, et on réserve alors à ces dernières le nom de connaissances ;
- Il désigne, d'autre part, des constructions circonstancielles faites dans un contexte particulier et à des fins spécifiques, élaborées dans une situation donnée et pour faire face aux exigences de la tâche en cours : un texte qu'on lit, une consigne qu'on écoute, un problème qu'on doit résoudre. Cette construction est finalisée par la tâche et la nature des décisions à prendre. Les représentations ainsi élaborées prennent en compte l'ensemble des éléments de la situation et de la tâche : elles sont de ce fait très particularisées et donc occasionnelles et précaires par nature. Il suffit que la situation change ou qu'un élément non remarqué de la situation soit pris en compte, alors qu'il ne l'était pas, pour que la représentation soit modifiée. Elles sont par nature transitoires : une fois la tâche terminée, elles sont remplacées par d'autres représentations liées à d'autres tâches.

Du point de vue du fonctionnement cognitif, la différence entre représentations au premier sens et représentations au second sens est que les premières ont besoin d'être activées pour être efficaces alors que les secondes le sont immédiatement.

2.2.8. Quelques heurts rencontrés par le conseiller d'orientation dans l'exercice de ses fonctions

Plusieurs initiatives et textes officiels ont vu le jour d'une période à l'autre, inspirées par l'UNESCO et la France, avec son fonds d'aides et de coopération à l'exemple du premier projet d'implantation des services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle dès 1965, la mise en stage à l'étranger de nombreux camerounais en orientation-conseil entre 1975 et 1982 et l'édition de nombreux textes réglementaires organisant et précisant les missions, les droits et les devoirs des conseillers d'orientation.

Si pendant longtemps ils avaient été confondus aux enseignants, le décret 2000/359 du 5 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale crée leur corps (art.2). Dès le mois de mai 2003, un premier plan guide national d'action des conseillers d'orientation est élaboré. Il reprend les textes précédents et a l'avantage de jeter un pont de coordination effective des activités d'orientation-conseil dans les lycées et collèges camerounais.

En réponse à la volonté du MINESEC de redynamiser les services de l'orientation conseil dans les structures décentralisées, un cahier de charge du conseiller d'orientation est édité en 2009. Cette information met en lumière le fait que des problèmes ont existé dans le secteur de l'orientation-conseil dans ses débuts. La question qui se pose est de savoir si les tentatives de solutions apportées jusqu'ici sont suffisantes et permettent au CO de se déployer dans son travail comme il se doit. Hélas la réponse est négative et il subsiste moult problèmes qui entravent les professions du CO.

Il ya d'abord eu le manque d'outils de travail opérationnel définissant la répartition des attributions, le chronogramme et les modalités d'exécution des activités d'orientation au cours d'une année scolaire. Yahaya & Bomda (2014), soulignent pour le déplorer que les tentatives de remédiation ne sont pas satisfaisantes du fait du style télégraphique de leurs contenus qui n'aident pas toujours les destinataires. Certes, il y a les fiches de progression conçues par l'inspection nationale en charge de l'orientation scolaire qui servent de palliatif. Mais le problème de documentation en orientation au Cameroun reste loin d'être résolu.

Le problème épineux de la documentation ne concerne d'ailleurs pas seulement le CO. Il s'étend aussi aux partenaires de l'éducation que sont les parents, les enseignants, les élèves etc., lesquels doivent être aussi informés au sujet de l'éducation.

Pour en revenir au CO, outre le manque de documentation, il doit faire face au manque de support didactique, au fait que le cahier de charge en son état actuel est pauvre et ne l'avance guère car si les modules de formation et les objectifs sont présentés, il lui revient de se battre pour lui donner un contenu exploitable (Yahaya & Bomda, 2014). Les contenus à compléter restent l'objet des recherches fastidieuses que doit mener le CO sans manuels scolaires à sa disposition. Nonobstant les efforts déployés par le MINESEC pour barrer la route à l'amateurisme et à la navigation à vue, cette situation constitue un obstacle à la bonne réalisation de formation. Le fait qu'il doit par lui-même donner sens aux attentes listées par le cahier de charge constitue une situation supplémentaire de frustration quand on sait que sa prime d'encadrement psychopédagogique et d'évaluation n'est jamais payée, et ne le serait que de façon hypothétique au gré des « dispositions budgétaires » (Yahaya & Bomda, 2014).

Au-delà de ces remarques judicieusement relevées par Bomda, il ne faudra pas perdre de vue les clichés, stéréotypes et idées préconçues que les élèves attachent à la fonction de CO et qui, au lieu de les rapprocher comme il se doit dans l'esprit de la profession, les éloignent plutôt. Les élèves, du fait de voir le CO réquisitionner plus souvent aux tâches ne relevant pas de sa formation fait croire aux élèves qu'il n'est pas un acteur pédagogique et du corps lui enlève le respect qui lui est dû : affectation aux tâches de travail manuel, suppléance d'un enseignant absent, participation au service d'appui de l'établissement et surtout, manque d'un cadre de réception et d'écoute des élèves et parents pour le conseil. Tout ceci se traduit par un manque ou plutôt une perte d'intérêt des élèves pour l'orientation conseil dans l'établissement et génère chez les eux une représentation dévalorisante du métier de conseiller d'orientation. Dans le long terme, on ne s'étonnera pas de voir que ce soient les moins motivés qui se résolvent à venir grossir les rangs des postulants au métier de conseillers d'orientation à l'ENS. D'où la nécessité de tirer la sonnette d'alarme afin que de l'ordre soit remis dans cette profession qui dans la lettre de sa conception jouit de toute sa noblesse. L'étude se positionne alors comme un maillon dans cette tentative de restauration au métier de conseiller d'orientation, ses lettres de noblesse.

2.3. THÉORIES RELATIVES AU SUJET

Toute étude d'un phénomène s'étaye sur une théorie ou sur un faisceau de théories qui guident le raisonnement et permettent de comprendre l'intention du chercheur, soit qu'il est conforté dans sa position par elles, soit qu'il rame à contre-courant d'elles et voudrait relever leur limites. Nous allons pour ce travail nous appuyer sur les théories du choix professionnel de Gottfredson, l'apprentissage social de prise de décision de carrière de Krumboltz et sur celle de la motivation de Maslow.

2.3.1. Quelques modèles théoriques sur la formation des intentions d'avenir des adolescents

Il existe de nombreux travaux relatifs à la formation des intentions d'avenir des adolescents. Certains insistent sur les déterminants sociologiques, environnementaux ; d'autres mettent l'accent sur le rôle de l'institution scolaire. Parmi les théories qui insistent sur les facteurs contextuels, on peut citer la théorie de l'apprentissage social de Krumboltz.

Cette théorie s'intéresse à la manière dont les adolescents prennent des décisions de carrière. Selon Pemartin et al. (1988, p. 51) : « *Krumboltz a élaboré une théorie qui essaye d'établir l'existence de relations entre certains choix professionnels (ou certaines caractéristiques de ce choix) et des variables sociologiques, éducatives ou sociologiques* ».

Au niveau des théories centrées sur le rôle de l'institution scolaire dans la détermination des choix d'études ou professionnels des adolescents, on peut citer Gottfredson et Guichard. La théorie de Gottfredson en question est la suivante.

2.3.1.1. La théorie de Gottfredson : la carte mentale des professions

Cet auteur postule que les individus se forment des représentations personnelles des professions qui joueraient un rôle secondaire dans leur choix. L'élément déterminant étant selon elle, la représentation sociale des professions. En effet, le postulat fondamental de son modèle est que les préférences professionnelles et les choix de carrière « *constituent de façon primordiale une tentative de réaliser un soi social et, seulement de manière secondaire, un soi psychologique* » (Gottfredson, 1996, p. 181).

Trois notions sont centrales dans la théorie de Gottfredson : la carte cognitive unique des professions, la circonscription et le compromis. Selon cette théorie :

Tous les enfants prennent successivement conscience, d'abord d'une différence quant au sexe des travailleurs qui exercent le plus fréquemment tel ou tel emploi (ex : mécanicien auto, ingénieur, chirurgien, directeur des ventes seraient des professions masculines ; secrétaire, hôtesse, infirmière, employé de banque, seraient féminines), plus de la diversité du degré de prestige social des différentes fonctions (pécheur, vendeur, cuisinier, opposés à chirurgien psychiatre, juge psychologue, professeur d'histoire...). Pour elle, les gens tendent à partager la même carte cognitive des professions et cette carte est organisée selon les dimensions majeures du degré de masculinité-féminité, de prestige et du domaine professionnel.(Gottfredson, 1981, p. 575).

Ces dimensions s'organisent pour former une carte cognitive unique des professions.

2.3.1.2. L'apprentissage social de prise de décision de carrière d'après Krumboltz

Le modèle explicatif proposé par Krumboltz (1979) se fonde sur le postulat que ce sont les interactions de quatre catégories d' « influençants » qui sont à l'origine de la manière dont un individu donné développe et réalise sa carrière personnelle et professionnelle. Il s'agit

des dotations génétiques, des conditions et événements environnementaux, des expériences d'apprentissage, et des habiletés d'approche de la tâche.

2.3.1.2.1. Les influençants d'origine génétique

Pour Krumboltz (1979), les influençants génétiques constituent « *la reconnaissance de la possibilité que certains individus naissent avec une plus grande ou une moindre prédisposition à profiter de certain types d'expérience d'apprentissage* » Krumboltz (1979, p. 20). Il s'agit des talents de l'individu, ses handicaps, son sexe, son appartenance raciale qui interagissent avec les influençants environnementaux.

2.3.1.2.2. Les influençants environnementaux.

L'auteur distingue douze catégories d'influçants environnementaux qui sont des sources de variations de nature historique, géographique, politique, sociales, qui affectent les choix des individus. Mais, selon cet auteur, ce sont les expériences d'apprentissage propres à l'individu qui l'amènent à former certains schèmes représentatifs, à élaborer des images de soi, des manières de voir les professions, certaines représentation d'avenir, le tout le conduisant à mettre en forme ses projets.

2.3.1.2.3. Les expériences d'apprentissage

Selon Krumboltz (1979), la vie consiste en une succession d'expériences d'apprentissage qui conduisent à la formation de généralisations d'observations de soi et d'habiletés d'approche de la tâche pertinente dans le domaine des choix d'orientation. Chaque expérience marque la suivante. Toujours selon lui, deux types d'apprentissage se jouent dans le processus de prise de décision : les apprentissages associatifs et les apprentissages instrumentaux. Les apprentissages associatifs se font par imprégnation, par imitation d'un modèle. Le modèle est celui de l'apprentissage vicariant. L'enfant, par exemple reprendra à son compte, certaines attitudes parentales et fera siens certains stéréotypes. Les apprentissages instrumentaux qui ont pour origine les actions du sujet. En fonction de leur résultat, l'individu infère un certain nombre de conclusions implicites ou explicites. Il construit des habiletés d'approche de la tâche, des manières de résoudre des problèmes jugés semblables à ceux qui viennent d'être traité, et s'évaluent par rapport à certains facteurs :

habitudes de travail, processus perceptifs et cognitifs tels que attention, sélection, répétition symbolique, décodage, encodage, médiation et évaluation des réponses émotionnelles.

2.3.1.2.4. Les habiletés d'approche de la tâche

Krumboltz (1979) définit ces habiletés comme étant « *des habiletés cognitives et réalisatrices ainsi que des prédispositions émotionnelles à faire face à l'environnement, à l'interpréter en relation avec des généralisations de soi et à faire des prédictions implicites et explicites au sujet d'évènements futurs* » Krumboltz, cité par Moumoula, (2013, p.38). Les habiletés d'approche de la tâche ont un effet sur le résultat de chaque tâche ou problème. En fonction de résultats produits, les habiletés des tâches sont modifiées. Ainsi, un jeune exprimera des attentes favorables pour des formations et des professions pour lesquelles il a reçu des renforcements positifs. A l'opposé, un élève rejettera certaines professions ou formations qu'il aura appris à haïr à l'école, ayant eu de mauvais résultats dans des disciplines « qui y sont liées ».

2.3.2. La théorie de la motivation de Maslow

A la base des théories humanistes, l'être humain est perçu comme un être fondamentalement bon se dirigeant vers son plein épanouissement. Cette approche suppose une mise en valeur du Moi et insiste sur l'importance de cette instance de la personnalité. Le but recherché par le psychologue humaniste Maslow (1970) est donc de permettre à tout individu de se mettre en contact avec ses émotions et ses perceptions afin de se réaliser pleinement c'est-à-dire atteindre l'actualisation de soi. Pour Maslow, le comportement est aussi notre désir conscient de croissance personnelle. Les besoins soulignés sont organisés selon une hiérarchie ayant, à la base les besoins physiologiques élémentaires et au sommet, les besoins psychologiques et affectifs d'ordre supérieur. Ce sont ces besoins qui créent la motivation. De façon schématique :

- à la base de la pyramide on retrouve les besoins de maintien de vie (respiration, alimentation, élimination, maintien de la température, repos et sommeil...). Ces besoins sont fondamentaux en tant que besoins primaires ;
- l'étage au-dessus représente les besoins psychologiques : de sécurité, de propreté et de maîtrise qui garantissent le pouvoir sur l'extérieur ;

- le troisième étage est représenté par les besoins sociaux : d'affectivité, d'estime de la part des autres et d'appartenance. Si ces besoins de base sont satisfaits, il y a apparition, selon le principe d'émergence, d'autres besoins dits besoins secondaires du développement, qui pour l'auteur sont plus de l'ordre de la réalisation de soi, comme être libre, que du comblement de manques.
- Le quatrième étage est le besoin d'estime de soi-même (sentiment d'être utile, d'avoir de la valeur) ;
- Enfin il y a le sommet de la pyramide c'est-à-dire la réalisation de soi (accroître ses connaissances, développer ses valeurs, avoir une vie intérieure...) et comme dit Nietzsche : « *devenir ce que nous sommes* ».

Cette théorie s'applique à notre travail du fait que, Les élèves à l'école ont tendance à s'engager d'avantage dans une activité lorsqu'ils se sentent intéressés tels qu'ils procèdent dans leurs expériences quotidiennes de vie. En effet dans le choix vocationnel, on conçoit que l'élève aura plus d'engouement à l'œuvre s'il éprouve un intérêt fut-il ludique dans son activité.

Prenant en compte le fait que l'engagement des élèves est une condition majeure pour le déclenchement du processus du choix vocationnel et son maintien, il nous semble convenable de stimuler les attitudes, les comportements et les mécanismes susceptibles d'influencer cet engagement pour un choix professionnel. Il revient donc à l'enseignant et au CO de créer un climat de la classe favorable à ces dispositions : être à l'écoute des problèmes que vivent les élèves, mettre en évidence leur capacité à résoudre le problème soumis, développer en eux l'estime de soi et sentiment de compétence, développer également un préjugé favorable à l'endroit des connaissances des élèves. Pour ce faire, il faudra clarifier régulièrement les rôles et les attentes de chacun, accepter que les élèves fassent des erreurs et les aider à découvrir ce qu'il y a de positif dans ces erreurs, valoriser dans l'apprentissage, l'effort, l'exploration, la différence, le risque, les choix professionnel et vocationnel.

2.4. FORMULATION DES HYPOTHÈSES

D'après Tsala Tsala (1992, p. 62), « *une hypothèse est une affirmation provisoirement suggérée comme explication d'un phénomène.* » Une hypothèse est selon Grawitz (1981) cité par Boussieu (2015, p.83) : « *une proposition de réponses à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Elle aide à sélectionner les faits observés, permet de les interpréter et de leur donner une signification qui vérifiée, constituera un élément possible à la théorie* »

En Science Sociale, il s'agit d'une réponse anticipée à une question préalablement posée. A ce titre, elle doit être énoncée de telle sorte qu'elle puisse être éprouvée, vérifiée (confirmée ou infirmée).

La question de recherche énumérée plus haut renvoie aux traitements accordés par le système scolaire à la personnalité du conseiller d'orientation, à la logistique qui accompagne l'exercice du métier et au bien fondé de celui-ci ; plus précisément, il s'agit de savoir quel regard le système scolaire devrait-il accorder à la personnalité du conseiller d'orientation pour pouvoir valoriser la profession et susciter l'intérêt des élèves et leur vocation à s'investir plus tard dans ce métier par véritable motivation intrinsèque et non par aventure? Les solutions probables constitueront les modalités de la variable indépendante, à savoir les amendements à apporter à la perception du métier de conseiller d'orientation. C'est aussi avec ces modalités que les hypothèses de recherche ont été construites. Mais avant, l'hypothèse générale, une réponse provisoire à la question de recherche a été libellée de la manière suivante :

HG : L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation.

Cette hypothèse ne pouvant être confrontée en l'état à la réalité empirique, il s'est avéré nécessaire de l'éclater en hypothèses de recherche plus adaptables à la réalité concrète. L'opérationnalisation a ainsi conduit à énoncer les quatre hypothèses de recherche suivantes :

HR1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier

HR2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation

HR3 : *Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier*

HR4 : *La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation*

2.5. DÉFINITION DES VARIABLES

2.5.1. La variable indépendante

On appelle variable indépendante celle qui, manipulée par le chercheur est censée avoir une influence sur la variable dite dépendante. Comme son nom l'indique, la variable indépendante ne dépend d'aucune autre. Pour sa part, Mbala Owono (2011) estime que dans les hypothèses causales ou relation de cause à effet, la variable indépendante se présente en première approximation comme la cause. Dans ce travail, la variable indépendante de HG est la suivant :

VI : *L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession*

2.5.2. La variable dépendante

La variable dépendante est le problème soulevé. C'est en fait le phénomène dont le chercheur veut expliquer les causes. C'est celle qui subit l'effet de la variation de la VI. En d'autres termes, la variable dépendante est celle dont les caractéristiques font qu'elle soit comme le précise son nom : « *dépendante* » d'autres variables qui la précèdent. Dans notre étude, la variable dépendante est :

VD : *L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation.*

2.5.3. Opérationnalisation des variables de l'hypothèse générale

2.5.3.1. Variable indépendante et indicateurs

VI de HG: *L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession*

VI1 : *La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS*

Indicateurs : Filières sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, ...); Test préalable de motivation pour le métier de conseiller d'orientation ; enquête de moralité sur le candidat.

VI2 : *L'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés*

Indicateurs : Suivi des élèves dans leurs choix de filière, identification des causes de leur difficultés scolaires, amélioration de leurs performances, renforcement des capacités du consultant à prendre lui-même de bonnes décisions (utilisation de tests, accompagnement psychologique); aide au consultant à développer ses capacités individuelles dans une attitude proactive (utilisation de tests, accompagnement psychologique) ; modération du nombre d'heures de cours classiques supplémentaires ne faisant pas partie de la formation du CO.

VI3 : *L'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil*

Indicateurs : Octroi d'un espace de travail (bureau, salle de réception des consultants...); mise à disposition de supports didactiques et de documents, respect du cahier de charge, paiement des primes d'encadrement psychopédagogiques.

VI4 : *La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO*

Indicateurs : Augmentation des horaires de psychologie lors de la formation ; instauration de cours pratique d'entretien clinique ; formation à la conception et à l'administration des tests psychotechniques.

2.5.3.2. Variable dépendante et indicateurs

L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation.

Indicateurs :

La consultation spontanée et plus fréquente du CO par les élèves ; le choix prioritaire de la profession de CO par les élèves lors de leurs constitutions de dossiers de concours.

2.6. TABLEAU SYNOPTIQUE

Tableau^o1 : Tableau synoptique

DE LA REPRESENTATION DU METIER DE CONSEILLER D'ORIENTATION A SA VOCATION	Questions de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de recherche	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités
Une étude menée auprès des élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé	Qp : Quels amendements faut-il apporter à la perception du conseiller d'orientation pour susciter l'intérêt des élèves et leur vocation?	OG : Montrer que l'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession donne une image favorable, et valorisante du conseiller d'orientation et par suite, suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.	HG : L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation.	VI : L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession VD : L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation	La consultation spontanée et plus fréquente du CO par les élèves ; Le choix prioritaire de la profession de CO par les élèves lors de leurs constitutions de dossiers de concours. La consultation spontanée et plus fréquente du CO par les élèves ; le choix prioritaire de la profession de CO par les élèves lors de leurs constitutions de dossiers de concours.	- Tout à fait d'accord - Plutôt d'accord - Plutôt en désaccord ↑ - Totalement en désaccord
	QR1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite-t-elle l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier ?	Os1 : La montrer que la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.	Hr1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier	VI1 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS	Filières sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, ...); Test préalable de motivation pour le métier de conseiller d'orientation ; enquête de moralité sur le candidat.	- Tout à fait d'accord - Plutôt d'accord - Plutôt en désaccord ↑ - Totalement en désaccord

	<p>QR2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite t- elle l'intérêt des élèves et leur vocation ?</p>	<p>Os2 : montrer qu'au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation</p>	<p>Hr2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation</p>	<p>VI2 : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés</p>	<p>suivi des élèves dans leurs choix de filière, identification des causes de leur difficultés scolaires, amélioration de leurs performances, renforcement des capacités du consultant à prendre lui-même de bonnes décisions (utilisation de tests, accompagnement psychologique); aide au consultant à développer ses capacités individuelles dans une attitude proactive (utilisation de tests, accompagnement psychologique) ; modération du nombre d'heures de cours classiques supplémentaires ne faisant pas partie de la formation du CO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout à fait d'accord - Plutôt d'accord - Plutôt en désaccord ↑ - Totalement en désaccord
	<p>QR3 : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite t- il l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier ?</p>	<p>Os3 : Montrer qu'au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier</p>	<p>Hr3 : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier</p>	<p>VI3 : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil</p>	<p>Octroi d'un espace de travail (bureau, salle de réception des consultants...); mise à disposition de supports didactiques et de documents, respect du cahier de charge, paiement des primes d'encadrement psychopédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout à fait d'accord - Plutôt d'accord - Plutôt en désaccord ↑ - Totalement en désaccord
	<p>QR4 : La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite t- elle l'intérêt des élèves et leur vocation ?</p>	<p>Os4 : Montre que a concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation</p>	<p>Hr4 : La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation</p>	<p>VI4 : la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO</p>	<p>augmentation des horaires de psychologie lors de la formation ; instauration de cours pratique d'entretien clinique ; formation à la conception et à l'administration des tests psychotechniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout à fait d'accord - Plutôt d'accord - Plutôt en désaccord ↑ - Totalement en désaccord

Parvenue au terme de cette première partie, le contexte de l'étude a été défini, le problème a été posé et formulé, les concepts de l'étude ont été définis, les points de vue de certains auteurs ayant fait état du problème évoqué ont été examinés. Le tableau récapitulatif des variables, indicateurs et modalités constitue la base de la deuxième partie qui s'intéresse à la méthodologie de l'étude.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Le présent chapitre consacré à la collecte des données sur le terrain s'articule autour des points suivants : le type d'étude, le site de l'étude, la population de l'étude, l'échantillon et technique d'échantillonnage, la description de l'instrument de collecte de données, la validation de l'instrument de collecte de données, la procédure de collecte de données et la méthode d'analyse des données.

3.1. TYPE D'ÉTUDE

L'étude est de type quantitative compte tenu des investigations que nous aurons à faire sur le terrain, avec comme instrument de collecte des données le questionnaire. Cette étude s'applique à une réalité particulière : la représentation du métier de conseiller d'orientation. L'étude quantitative vise la découverte des idées qui permettent de localiser un phénomène avant d'en faire l'étude. Ici, le chercheur construit un questionnaire qu'il soumet à son échantillon d'étude. Après il collecte des données et analyse les opinions soit par la statistique descriptive, soit par la statistique inférentielle.

3.2. SITE DE L'ÉTUDE

Dans cette partie, la présentation de la zone d'étude se fera dans un triple plan : géographique, démographique et éducatif.

3.2.1. Situation géographique

Créé par décret N°2007/115 du 13 mars 2007 du MINATD, l'Arrondissement de Yaoundé I^e a une forte population d'élèves du primaire et du secondaire. Cette zone compte 8 établissements publics : lycée d'Elig-Essono, lycée bilingue de Nkol-Eton, lycée technique de Nsam, lycée technique Charles Atangana, lycée de Mballa II, lycée bilingue d'Emana, lycée de Nyom et lycée de Nkolondom.

La zone urbaine est composée des quartiers : Elig-Essono, Fouda, Nlongkak, Bastos, Tsinga, Nkol-Eton, Mballa II, Mballa V, Eman, Nyom, Messassi, Nkolondom...

3.2.2. Situation démographique

Cette commune a une population estimée à 471000 habitants pour une superficie de 5464(ha) et une densité 86,20 hbt/ha. Ces informations ont été rassemblées auprès de la Sous-préfecture de Yaoundé I^e (NlongkakI).

3.2.3. Situation éducative

L'arrondissement de Yaoundé I compte plusieurs secteurs confondus : les écoles maternelles publiques, les écoles maternelles privées confessionnelles et les écoles maternelles privées laïques. Les écoles primaires publiques, écoles primaires privées confessionnelles et écoles primaires privées laïques. Les lycées et collèges d'enseignement général public et privé, les lycées et collèges d'enseignement technique publics et privés, les grandes écoles de formation professionnelle et universitaire et les instituts d'enseignement supérieur.

3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE

Selon Grawitz cité par Boussieu (2015, p. 84), la population désigne « *un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une même propriété* ». On peut aussi l'appeler population de l'enquête. Dans le cadre de notre étude, il s'agit des acteurs de l'éducation appartenant à un cadre scolaire bien précis. Mais notons tout d'abord que la population de l'enquête comprend : la population cible et la population accessible.

3.3.1. Population cible

La population cible est l'ensemble des individus sur lesquels les résultats de la recherche peuvent être appliquées. Dans notre étude, la population cible sera l'ensemble des élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé. Mais à cause de l'impossible d'atteindre tous les éléments de cette population, le recours à une population accessible a été fait.

3.3.2. Population accessible

C'est un sous-ensemble de la population cible, disponible au chercheur. C'est l'ensemble des individus pour lequel le chercheur a facilement accès. C'est de cette population que nous avons constitué un échantillon par tirage aléatoire simple. Cette population est formée des élèves des classes terminales des lycées de l'arrondissement de Yaoundé I.

3.4. ÉCHANTILLON ET TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE

Les techniques d'échantillonnage permettent d'extraire de la population, les individus devant faire partie de l'échantillon de l'étude. La Population accessible est constituée de l'ensemble des élèves des classes terminales de l'arrondissement de Yaoundé I^e. Parmi les différentes techniques, pour la présente étude, la technique d'échantillonnage du type aléatoire par grappe a été appliquée. Un inventaire complet de tous les huit lycées de l'arrondissement de Yaoundé I a été opéré. En raison du fait que c'est le Lycée d'Elig-Essono qui a été choisi pour le stage pratique de terrain, il s'est avéré commode de choisir cet établissement comme le mieux indiqué pour construire l'échantillon d'étude étant donné que l'accès y était déjà facile. L'établissement comporte 4 terminales : 1 terminale C, 1 Terminale D, deux Terminales A4. Dans chaque terminale, nous avons choisi de façon aléatoire 40 sujets. Ce qui nous a permis d'avoir au départ un échantillon de 200 sujets auxquels nous avons distribué 200 questionnaires mais nous n'avons pu récupérer que 150 questionnaires sur les 200. Ainsi nous avons eu un taux de récupération (TR) de :

$$TR = \frac{\text{Nombres de copies récupérées}}{\text{Nombres de copies distribuées}} \times 100$$

AN :

$$TR = \frac{150}{200} \times 100$$

$$TR = 75\%$$

Taux de sondage (TS)

Le taux de sondage permet de juger la représentativité de l'échantillon par rapport à la population. Quand le taux de sondage est supérieur à 20%, l'échantillon est représentatif. Pour vérifier la représentativité de notre échantillon réel nous avons jugé nécessaire de calculer le taux de sondage. Il est constitué par le rapport entre l'échantillon souhaité et la population.

Échantillon souhaité = 150 sujets

Population = 330

Le taux de sondage est de :

$$\text{TS} = \frac{\text{Echantillon souhaité}}{\text{Population accessible}} \times 100$$

$$\text{TS} = \frac{150}{330} \times 100$$

$$\text{TS} = 45\%$$

Tableau n°2: Distribution des classes constituées des enquêtés

Classe	Effectif	Pourcentage
Terminale A4 Allemand	60	18,18
Terminale A4 espagnol	107	32,42
Terminale C	59	17,88
Terminale D	104	31,51
Total	330	100 %

3.5. DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNÉES

L'instrument d'investigation est le questionnaire. Il est constitué de 28 items fermés (l'item fermé se définit comme « *une question dont toutes les éventualités de réponses sont prévues et proposées explicitement* ». Ce sont des questions dont les réponses possibles sont prévues à l'avance par les chercheurs et présentées de telle sorte que les répondants n'aient qu'à cocher. Ces questions permettent de faire l'analyse statistique.) répartis en 7 rubriques dont l'identification du sujet et les rubriques assorties à nos hypothèses de recherche. Les questions sont précédées d'un préambule permettant de renseigner le participant sur la nature de l'étude, de lui donner les consignes à suivre et de l'assurer des garanties de confidentialités.

3.6. VALIDATION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNÉES

Pour valider notre instrument, il a fallu procéder à un pré-test. Celui-ci a consisté à essayer la première et même la deuxième mouture du questionnaire sur un pseudo-échantillon constitué de sujets remplissant à peu près les mêmes caractéristiques que notre propre échantillon. Ceci nous a permis de rectifier la formulation de certaines questions voire d'en supprimer d'autres ou encore d'en rajouter.

3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES

Etant donné que nous passions presque tous les jours ouvrables de la semaine au lycée, nous avons convenu avec le proviseur de l'établissement d'un jour pendant lequel l'ensemble des élèves des quatre classes de terminale serait disponible pour participer à l'enquête. Après un temps de discussion et en concertation avec les élèves, nous avons convenu du Lundi matin de la semaine de préparation de la fête du onze février (fête de la jeunesse). Le jour venu, nous sommes arrivés tôt à sept heures à l'établissement et avons attendu les élèves. Les enseignants qui avaient cours à cette heure et qui avaient été informés de la raison de notre sollicitation des élèves ont été courtois avec nous et nous ont laissé distribuer les questionnaires aux élèves qui étaient déjà assis chacun à sa place. Nous avons distribué au total 200 questionnaires à raison de 50 questionnaires par classe de terminale. Nous leur avons dit que nous étions à leurs dispositions pour d'éventuelles questions

d'incompréhension. Heureusement, du fait qu'ils avaient été suffisamment préparés durant deux semaines aux différentes terminologies figurant sur le questionnaire (nom des filières d'université ; psychologie, CO, anthropologie, droit, économie, ...). Une heure après, alors que nous étions en conversation avec nos camarades, les élèves ont commencé à appeler pour remettre leurs questionnaires qu'ils avaient fini de remplir.

Nous avons ramassé l'ensemble des questionnaires et nous avons constaté qu'une cinquantaine de questionnaires était soit mal remplie, soit n'était pas remplie du tout. Nous avons sélectionné les 150 qui nous avaient semblé bien remplies et en avons constitué notre échantillon définitif. C'est avec ces données que nous avons continué notre recherche.

3.8. MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données dans le cadre de cette recherche s'est faite au moyen de la statistique descriptive et de la statistique inférentielle avec pour techniques l'analyse de régression simple et le logiciel **STATISTICA-9** ; puisque deux variables sont mises en relation. La variable indépendante étant de type nominal et ordinal.

3.8.1. Statistique descriptive

Elle vise à dégager la tendance générale des résultats de l'enquête après dépouillement basé sur les pourcentages et les effectifs en fonction des modalités. Les effectifs représentent le nombre de sujets ayant répondu de la même façon à une même question donnée et les pourcentages quant à eux ressortent les proportions y relatives.

3.8.2. Statistique inférentielle

Compte tenu de la nature corrélationnelle de cette étude et du fait qu'elle porte en partie sur les données quantitatives, le test statistique qui est utilisé pour vérifier l'hypothèse générale est le test de corrélation de Bravais Pearson qui permet de voir si la relation entre deux variables, indépendante et dépendante est significative.

Dans une recherche scientifique, le chercheur a à sa disposition une panoplie de méthodes et de procédés lui permettant de mener à bien son étude. Les différentes techniques

utilisées au cours de l'investigation sur le terrain ont été décrites. L'importance de cette enquête ne sera mieux cernée qu'à partir de l'analyse et l'interprétation des données collectées sur le terrain qui seront fait dans la troisième partie de ce travail.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Le présent chapitre est consacré à la présentation des données recueillies sur le terrain à l'aide de l'instrument d'investigation, à savoir le questionnaire, et à leur analyse grâce à l'outil statistique de Bravais Pearson. Les données en valeurs numériques sont présentées dans des tableaux et des graphiques y sont associés afin d'en assurer une meilleure lisibilité. Le chapitre 4 comprend : la présentation des données par rapport aux différentes HR et l'analyse inférentielle.

4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES

4.1.1. Rubrique 1 : Identification des enquêtés

Tableau n°3: Distribution des enquêtés par classe

Classe	Effectif	Pourcentage
Terminale A4 Allemand	30	20,0%
Terminale A4 espagnol	50	33,3%
Terminale C	20	13,3%
Terminale D	50	33,3%
Total	150	100%

Selon le tableau n°3, les sujets enquêtés sont répartis dans quatre salles de classe selon la répartition suivante : 30 élèves soit 20,0% en terminale A4 Allemand; 50 enquêtés soit 33,3% en terminale A4 Espagnol, 20 sujets soit 13,3 en terminale C et 50 enquêtés soit 33,3% terminale D.

Graphique n° 1 : Distribution des enquêtés par classe

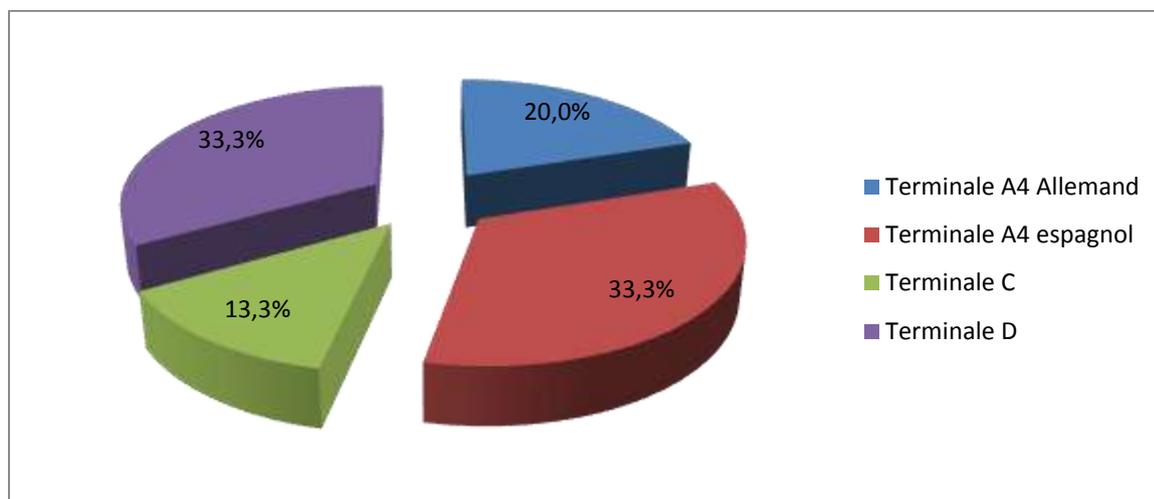


Tableau n°4 : Distribution des enquêtés par sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	61	40,7%
Féminin	89	59,3%
Total	150	100%

Le tableau n° 4 ci-dessus nous montre que, la majorité de nos enquêtés sont de sexe féminin 89 enquêtées soit 59,3% alors que 61 enquêtés ont des hommes, soit 40,7%.

Graphique n°2 : Distribution des enquêtés par sexe

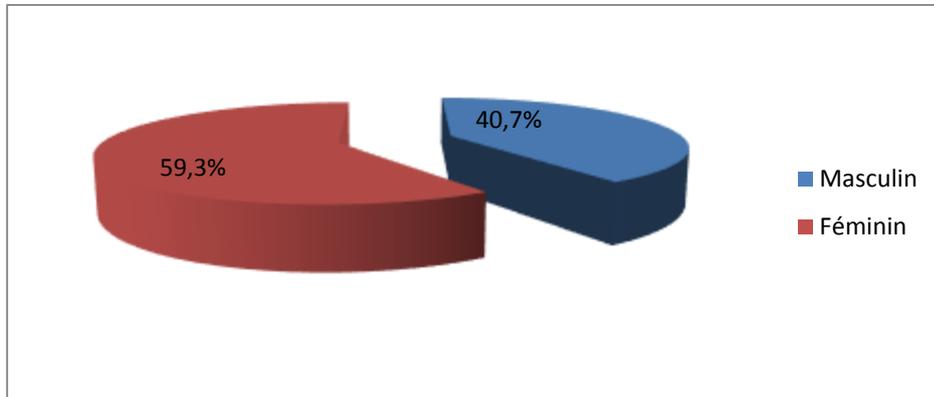
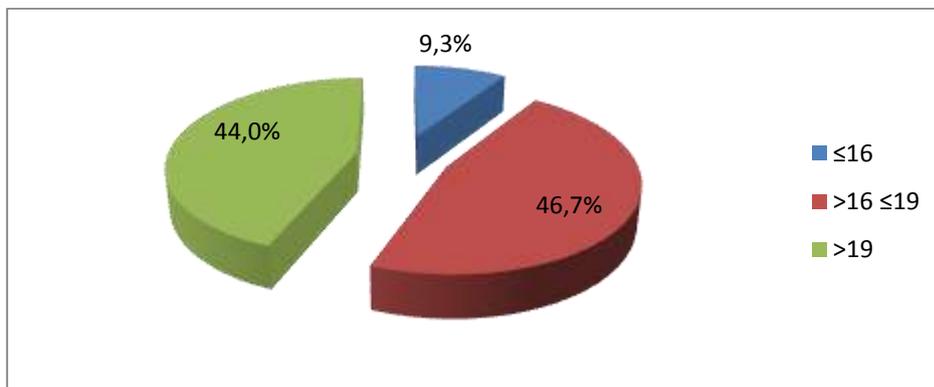


Tableau n°5 : Distribution des enquêtés selon leurs âges

Age	Effectif	Pourcentage
≤ 16	14	9,3%
$>16 \leq 19$	70	46,7%
>19	66	44,0%
Total	150	100%

Le tableau n°5 indique que 14 enquêtés, soit 9,3% ont 16 ans ou moins de 16ans ; ceux qui ont entre 17 et 19 ans sont majoritaires soit 70 sujets pour un pourcentage de 46,7 et 66 sujets enquêtés ont plus de 19 ans soit 44,0%.

Graphique n°3 : Distribution des enquêtés selon leurs âges



4.1.2. Rubrique 2 : Connaissance du conseiller d'orientation

Tableau n°6: Distribution des enquêtés selon ce qu'est pour eux un CO

Modalités	Effectif	Pourcentage
Celui qui guide les élèves dans leur choix de carrière	90	60,0%
Un professeur	30	20,0%
Un personnel d'appui de l'établissement	20	13,3%
Je n'en sais rien □	10	6,7%
Total	150	100%

D'après le tableau n°6, on constate que sur les 150 sujets, 90 pensent que le CO est celui qui guide les élèves dans leurs choix de carrière soit 60,0%. 30 pensent que le CO est un professeur soit 20,0%, 20 l'assimilent à un personnel d'appui de l'établissement soit 13,3% et 10 disent n'en savoir rien soit 6,7%.

Graphique n°4 : Distribution des enquêtés selon ce qu'est pour eux un CO

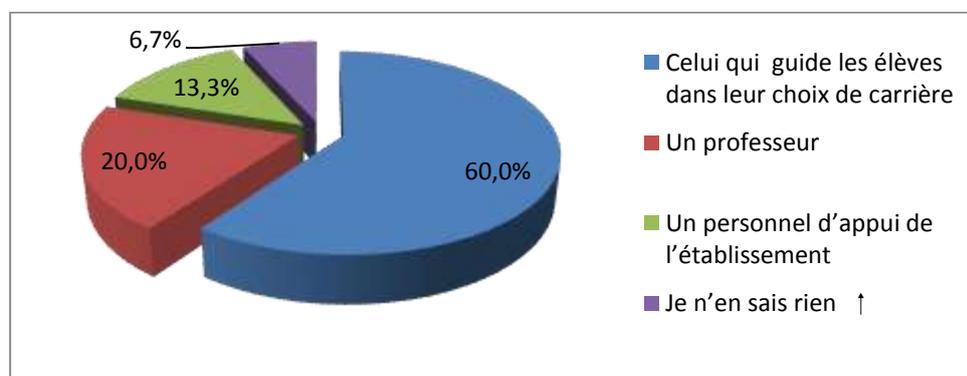


Tableau n°7: Distribution des enquêtés selon le nombre de fois qu'ils ont consultés un CO depuis la classe de 6ème

Modalités	Effectif	Pourcentage
Zéro fois	100	66,7%
Une fois	31	20,7%
Deux fois	9	6,0%
Plus de deux fois	10	6,7%
Total	150	100%

D'après le tableau n° 7, 100 élèves soit 66,7% n'ont jamais rencontré un CO depuis la classe de 6^{ème}, 31 soit 20,7% en ont rencontré une fois, 9 soit 6,0% en ont rencontré 2 fois et 10 soit 6,6% enquêtés seulement en ont rencontré plus de deux fois.

Graphique n° 5: Distribution des enquêtés selon le nombre de fois qu'ils ont consultés un CO depuis la classe de 6ème

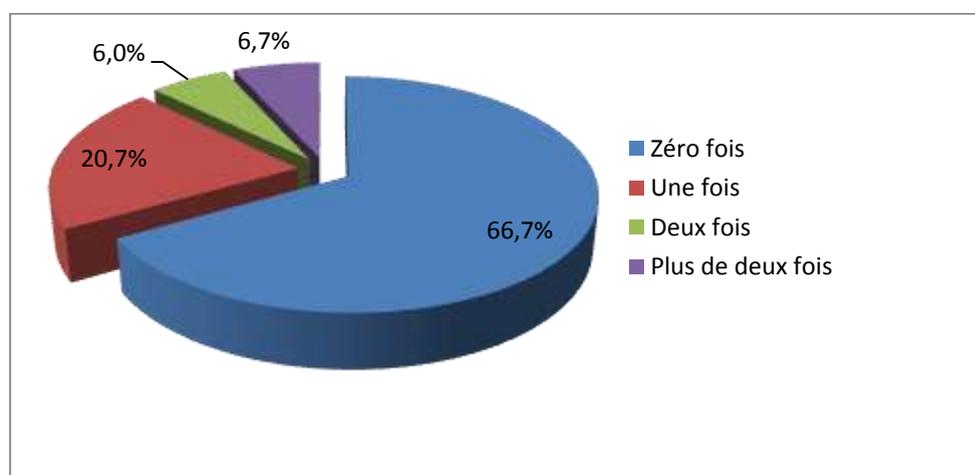


Tableau n°8: Distribution de ceux des enquêtés ayant consultés un CO, selon la façon dont ils l'ont trouvés

Modalités	Effectif	Pourcentage
Très rassurant	10	20,0%
Assez rassurant	30	60,0%
Quelconque	5	10,0%
Pas rassurant du tout	5	10,0%
Total	50	100%

D'après le tableau n°8, 50 enquêtés ont déjà consulté un CO parmi lesquels, 10 soit 20,0% le trouvent très rassurant, 30 soit 60,0% assez rassurant, 5 soit 10,0% quelconque et 5 soit 10,0% pas rassurant du tout.

Graphique n° 6 : Distribution de ceux des enquêtés ayant consultés un CO, selon la façon dont ils l'ont trouvés

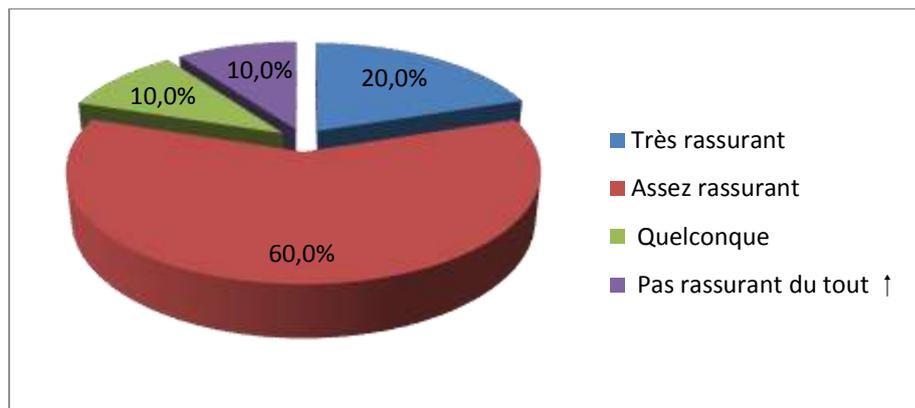


Tableau n°9: Distribution de ceux des enquêtés n'ayant pas encore consultés un CO, selon qu'ils aimeraient le faire ou pas

Modalités	Effectif	Pourcentage
Ça ne me dit rien	50	50,0%
Peut-être, par curiosité	30	30,0%
Oui je le veux	8	8,0%
Seulement si on m'oblige	12	12,0%
Total	100	100%

Il ressort de ce tableau n° 9 que parmi les 100 élèves n'ayant jamais consultés un CO, 50 soit 50,0% disent que ça ne leur dirait rien, 30 soit 30,0% affirment vouloir consulter peut-être, par curiosité, 12,0% seulement le veulent de tout cœur et les 12 autres soit 12,0% ne le ferait que si on les oblige.

Graphique n° 7: Distribution de ceux des enquêtés n’ayant pas encore consultés un CO, selon qu’ils aimeraient le faire ou pas

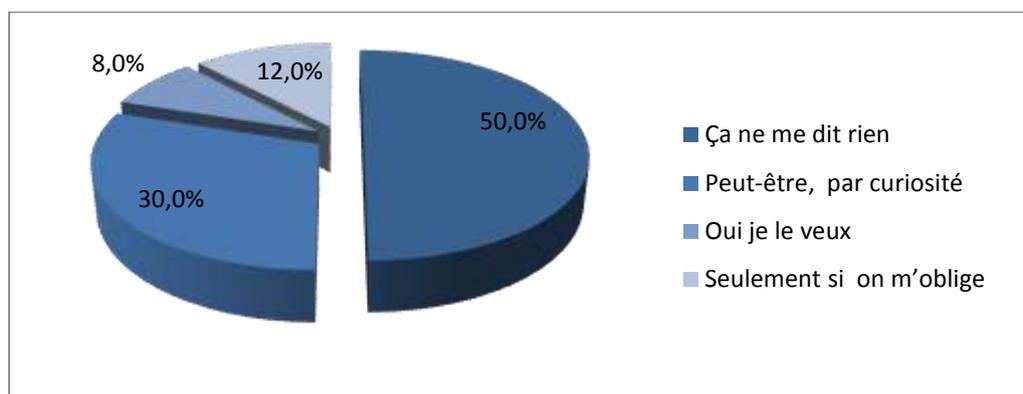
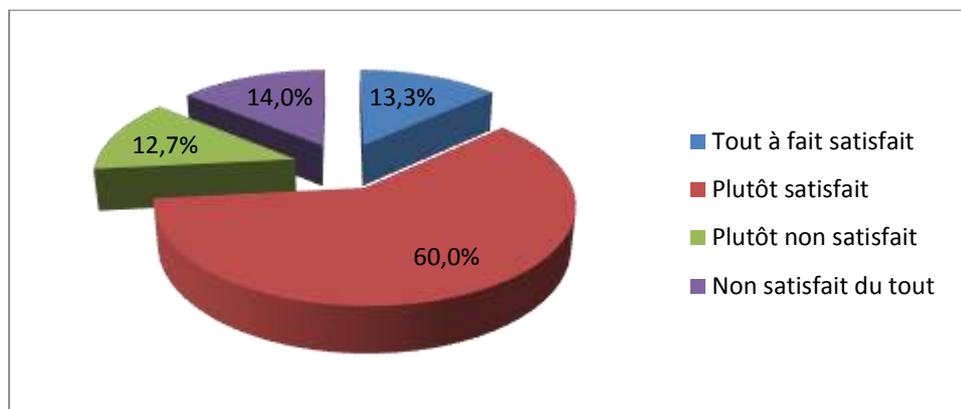


Tableau n° 10 : Distribution des enquêtés selon la satisfaction de leurs séries

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait satisfait	20	13,3%
Plutôt satisfait	90	60,0%
Plutôt non satisfait	19	12,7%
Non satisfait du tout	21	14,0%
Total	150	100%

Il ressort de ce tableau n° 10 que 20 enquêtés soit 13,3% sont tout à fait satisfaits de leurs séries, 90 soit 60,0% sont plutôt satisfaits, 19 soit 12,7% sont plutôt non satisfaits et les 21 derniers soit 14,0% ne sont pas satisfaits du tout.

Graphique n° 8 : Distribution des enquêtés selon la satisfaction de leurs séries



4.1.3. Rubrique 3 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS

Tableau n°11 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient n'importe quelle filière

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	15	10,0%
Plutôt d'accord	25	16,7%
Plutôt en désaccord	30	20,0%
Totalement en désaccord	80	53,3%
Total	150	100%

A la vue de ce tableau n°11, il ressort que s'il était demandé aux élèves de sélectionner les candidats CO de l'ENS de n'importe quelle filière, 15 soit 10,0% seraient tout à fait d'accord, 25 soit 16,7% sont plutôt d'accord, 30 soit 20,0% sont plutôt en désaccord et par contre 80 soit 53,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n°9 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient n'importe quelle filière

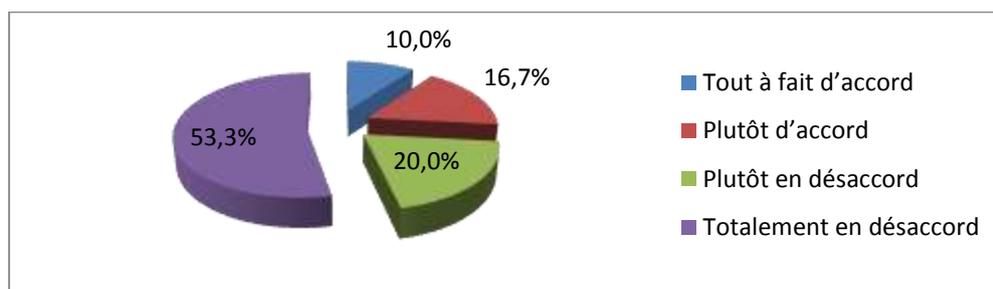


Tableau n° 12 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières psychologiques

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	87	58,0%
Plutôt d'accord	43	28,7%
Plutôt en désaccord	15	10,0%
Totalement en désaccord	5	3,3%
Total	150	100%

D'après le tableau n° 12, il apparaît que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence la filière psychologie pour les candidats CO de l'ENS, 87 soit 58,0% sont tout à fait d'accord, 43 soit 28,7% sont plutôt d'accord, 15 soit 10,0% sont plutôt en désaccord et 5 soit 3,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n°10 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières psychologiques

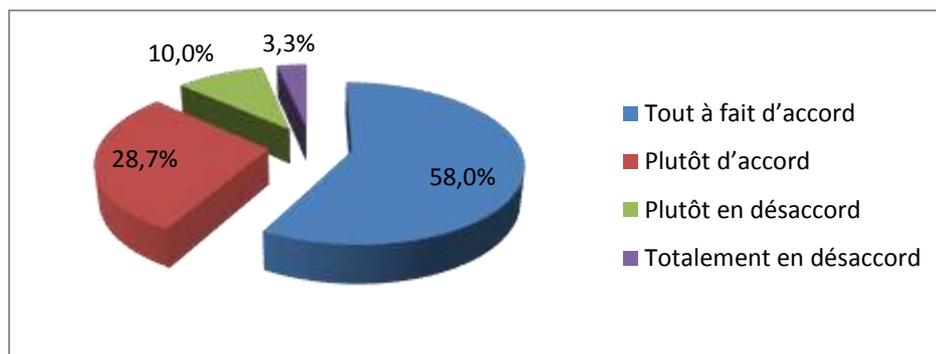


Tableau n° 13 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières scientifiques

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	25	16,7%
Plutôt d'accord	35	23,3%
Plutôt en désaccord	33	22,0%
Totalement en désaccord	57	38,0%
Total	150	100,0%

D'après le tableau n° 13, il apparaît que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières scientifiques pour les candidats CO de l'ENS, 26 soit 16,7% sont tout à fait d'accord, 35 soit 23,3% sont plutôt d'accord, 33 soit 22,0% sont plutôt en désaccord et 57 soit 38,0% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 11 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières scientifiques

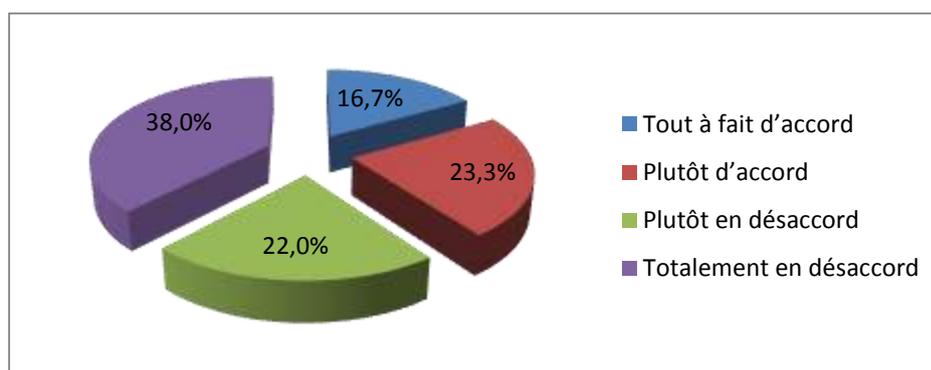


Tableau n° 14 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de droit et/ou d'économie

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	23	15,3%
Plutôt d'accord	37	24,7%
Plutôt en désaccord	31	20,7%
Totalement en désaccord	59	39,3%
Total	150	100%

D'après le tableau n° 14, il apparaît que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières de droit et/ ou d'économie pour les candidats CO de l'ENS, 23 soit 15,3% sont tout à fait d'accord, 37 soit 24,7% sont plutôt d'accord, 31 soit 20,7% sont plutôt en désaccord et 29 soit 39,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 12 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de droit et/ou d'économie

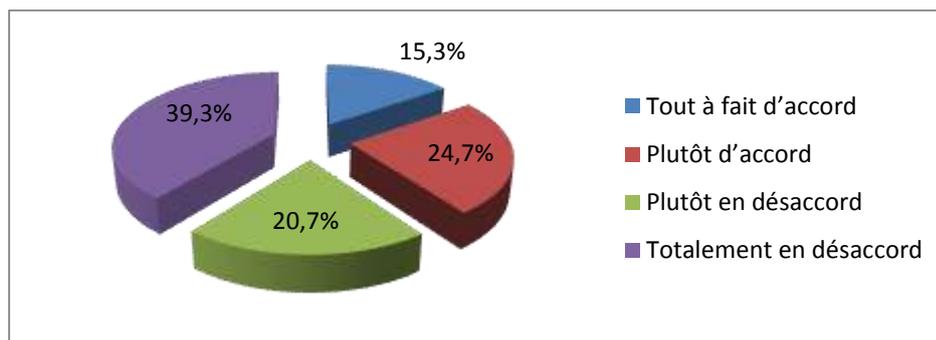


Tableau n°15: Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières des sciences humaines et sociales

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	70	46,7%
Plutôt d'accord	60	40,0%
Plutôt en désaccord	14	9,3%
Totalement en désaccord	6	4,0%
Total	150	100,0%

D'après le tableau n° 15, il apparaît que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières des sciences humaines et sociales pour les candidats CO de l'ENS, 70 soit 46,7% sont tout à fait d'accord, 60 soit 40,0% sont plutôt d'accord, 14 soit 9,3% sont plutôt en désaccord et 6 soit 4,0% sont totalement en désaccord.

Graphique n°13 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières des sciences humaines et sociales

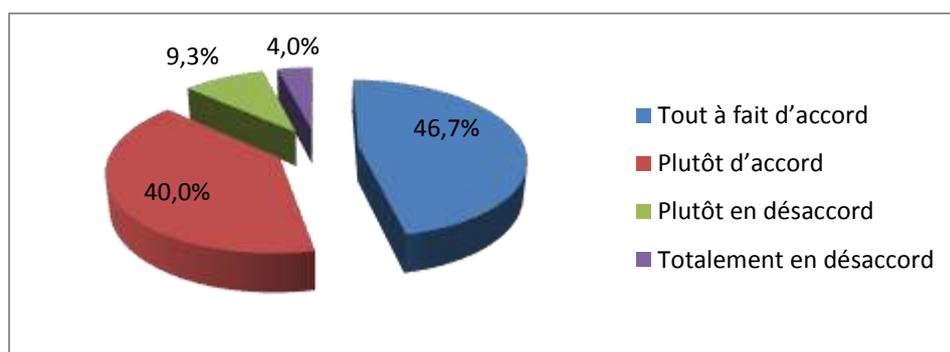


Tableau n°16 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières anthropologie et/ou sociologique

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	60	40,0%
Plutôt d'accord	51	34,0%
Plutôt en désaccord	22	14,7%
Totalelement en désaccord	17	11,3%
Total	150	100%

D'après le tableau n° 16, il apparait que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières anthropologie et/ou sociologique pour les candidats CO de l'ENS, 60 soit 40,0% sont tout à fait d'accord, 51 soit 34,0% sont plutôt d'accord, 22 soit 14,7% sont plutôt en désaccord et 17 soit 11,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n°14 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières anthropologie et/ou sociologique

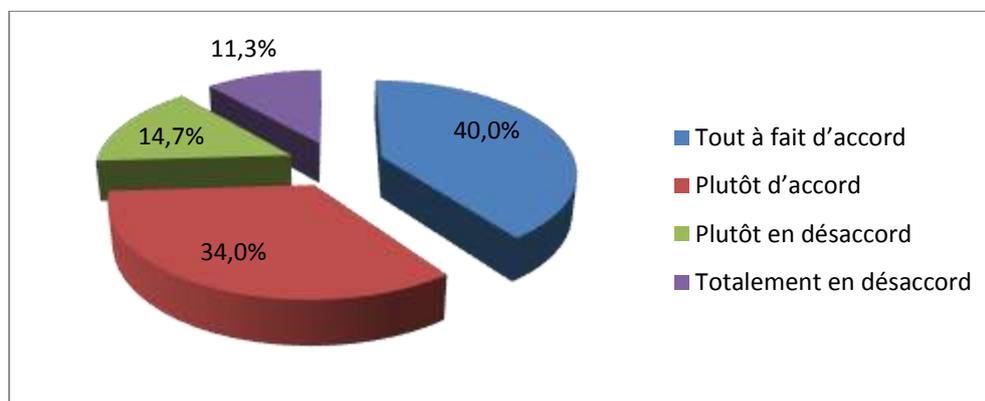


Tableau n°17 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières LMF et/ou LMA

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	16	10,7%
Plutôt d'accord	26	17,3%
Plutôt en désaccord	50	33,3%
Totalemment en désaccord	58	38,7%
Total	150	100%

D'après le tableau n° 17, il apparait que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières LMF et/ou LMA pour les candidats CO de l'ENS, 16 soit 10,7% sont tout à fait d'accord, 26 soit 17,3% sont plutôt d'accord, 50 soit 33,3% sont plutôt en désaccord et 58 soit 38,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n°15 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières LMF et/ou LMA

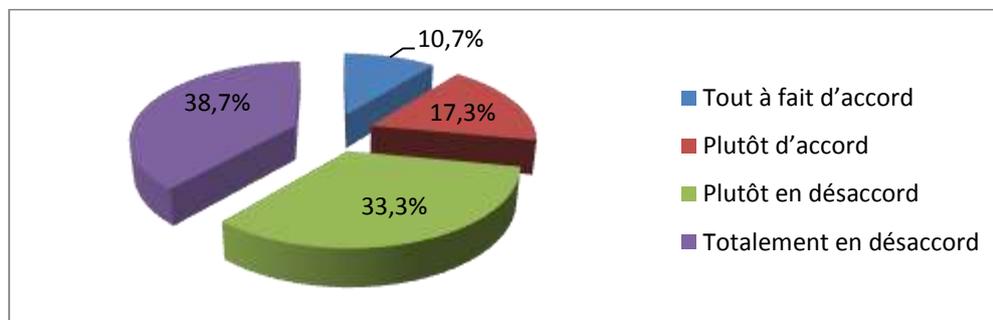
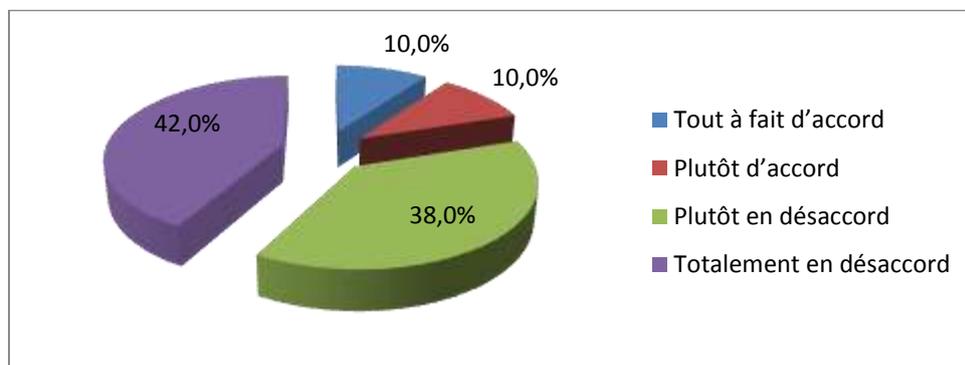


Tableau n°18 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de l'enseignement technique

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	15	10,0%
Plutôt d'accord	15	10,0%
Plutôt en désaccord	57	38,0%
Totalement en désaccord	63	42,0%
Total	150	100%

D'après le tableau n°18, il apparait que, à la question de savoir si les sujets choisiraient de préférence les filières de l'enseignement technique pour les candidats CO de l'ENS, 15 soit 10,0% sont tout à fait d'accord, 15 soit 10,0% sont plutôt d'accord, 57 soit 38,0% sont plutôt en désaccord et 63 soit 42,0% sont totalement en désaccord.

Graphique n°16 : Distribution des enquêtés selon le fait que, s'il leur était demandé de choisir les candidats CO à l'ENS, ils choisiraient de préférence ceux des filières de l'enseignement technique



4.1.4. Rubrique 4 : L'attribution des tâches du conseiller d'orientation dans les écoles

Tableau n°19 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent affecté à des tâches relevant du personnel d'appui

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	4	2,7%
Plutôt d'accord	14	9,3%
Plutôt en désaccord	76	50,7%
Totalement en désaccord	56	37,3%
Total	150	100%

A la vue de ce tableau n° 19, il ressort que, à la question de savoir si le fait pour le CO d'être souvent affecté aux tâches relevant du personnel d'appui est louable, 4 soit 2,7% sont tout à fait d'accord, 14 soit 9,3% sont plutôt d'accord, 76 soit 50,7% sont plutôt en désaccord et 56 soit 37,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 17 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent affecté à des tâches relevant du personnel d'appui

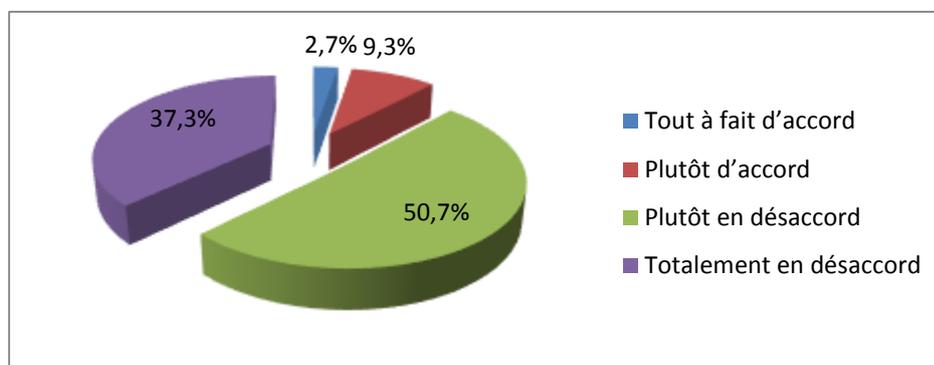


Tableau n°20 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque d'enseignant

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	50	33,3%
Plutôt d'accord	40	26,7%
Plutôt en désaccord	41	27,3%
Totalelement en désaccord	19	12,7%
Total	150	100%

A la vue de ce tableau n°20, il ressort que, à la question de savoir si le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque d'enseignant est louable, 50 soit 33,3% sont tout à fait d'accord, 40 soit 26,7% sont plutôt d'accord, 41 soit 27,3% sont plutôt en désaccord 19 soit 12,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 18 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque d'enseignant

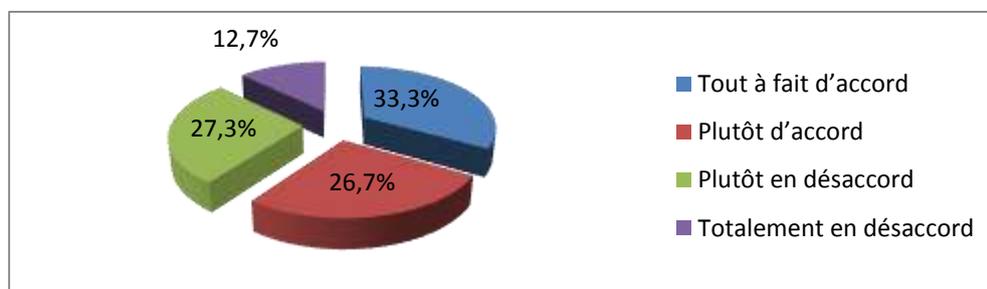


Tableau n°21: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent affecté au cours de travail manuel au détriment des causeries éducatives

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	19	12,7%
Plutôt d'accord	15	10,0%
Plutôt en désaccord	91	60,7%
Totalement en désaccord	25	16,7%
Total	150	100%

A la vue de ce tableau n°21, il ressort que, à la question de savoir si le fait pour le CO d'être souvent affecté au cours de travail manuel au détriment des causeries éducatives est louable, 19 soit 12,6% sont tout à fait d'accord, 15 soit 10,0% sont plutôt d'accord, 91 soit 60,7% sont plutôt en désaccord et 25 soit 16,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n°19 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent affecté au cours de travail manuel au détriment des causeries éducatives

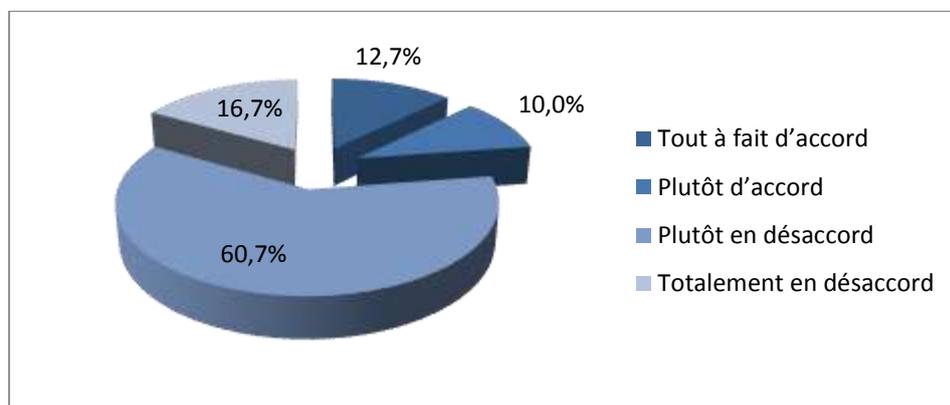
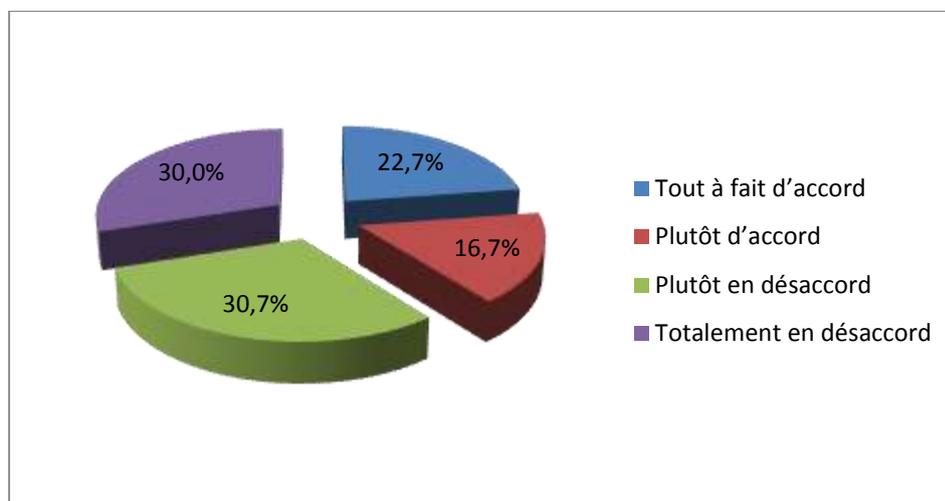


Tableau n°22 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent réquisitionné pour des tâches administratives de l'école au détriment de ses missions conseillères

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	34	22,7%
Plutôt d'accord	25	16,7%
Plutôt en désaccord	46	30,6%
Totalement en désaccord	45	30,0%
Total	150	100%

A la vue de ce tableau n°22, il ressort que, à la question de savoir si le fait pour le CO d'être souvent réquisitionné pour des tâches administratives de l'école au détriment de ses missions conseillères est louable, 34 soit 22,7% sont tout à fait d'accord, 25 soit 16,7% sont plutôt d'accord, 46 soit 30,6% sont plutôt en désaccord et 45 soit 30,0% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 20: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent louables le fait pour le CO d'être souvent réquisitionné pour des tâches administratives de l'école au détriment de ses missions conseillères



4.1.5. Rubrique 5 : L'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil

Tableau n° 23 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un bureau au sein de l'école

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	45	30,0%
Plutôt d'accord	95	63,3%
Plutôt en désaccord	9	6,0%
Totalement en désaccord	1	0,7%
Total	150	100%

L'observation du tableau n°23 permet de constater que, l'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose d'un bureau au sein de l'établissement pour ses consultations 45 soit 30,0% sont tout à fait d'accord, 95 soit 63,3 sont plutôt d'accord, 9 soit 6,0% sont plutôt en désaccord et 1 soit 0,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 21 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un bureau au sein de l'école

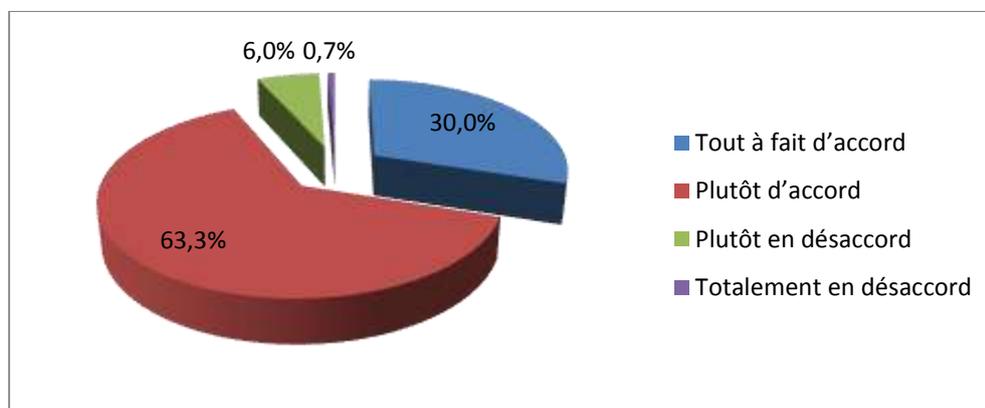


Tableau n° 24: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un support didactique dûment construit

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	50	33,3%
Plutôt d'accord	82	54,7%
Plutôt en désaccord	13	8,7%
Totalement en désaccord	5	3,3%
Total	150	100%

L'observation du tableau n°24 permet de constater que, l'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose d'un support didactique dûment construit, 50 soit 33,3% sont tout à fait d'accord, 82 soit 54,7% sont plutôt d'accord, 13 soit 8,7% sont plutôt en désaccord et 5 soit 3,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n°22 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un support didactique dûment construit

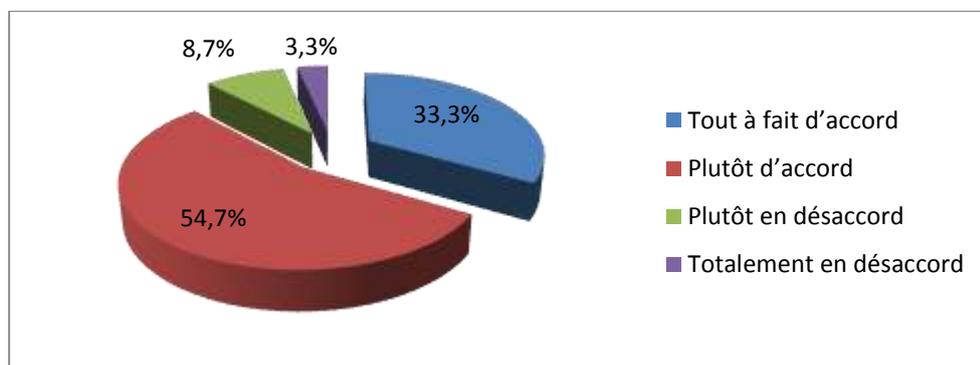


Tableau n°25: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un cahier des charges dûment élaboré

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	35	23,3%
Plutôt d'accord	73	48,7%
Plutôt en désaccord	17	11,3%
Totalelement en désaccord	25	16,7%
Total	150	100%

L'observation du tableau n°25 permet de constater que, l'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose d'un cahier des charges dûment élaboré, 35 soit 23,3% sont tout à fait d'accord, 73 soit 48,7% sont plutôt d'accord, 17 soit 11,3% sont plutôt en désaccord et 25 soit 16,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n°23 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que celui-ci dispose d'un cahier des charges dûment élaboré

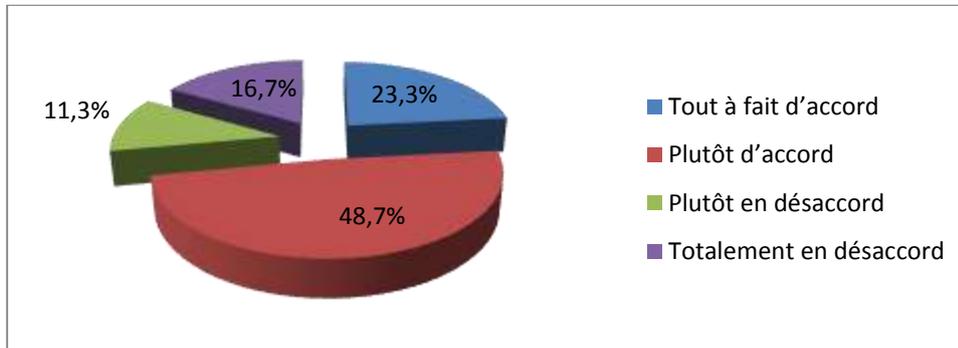
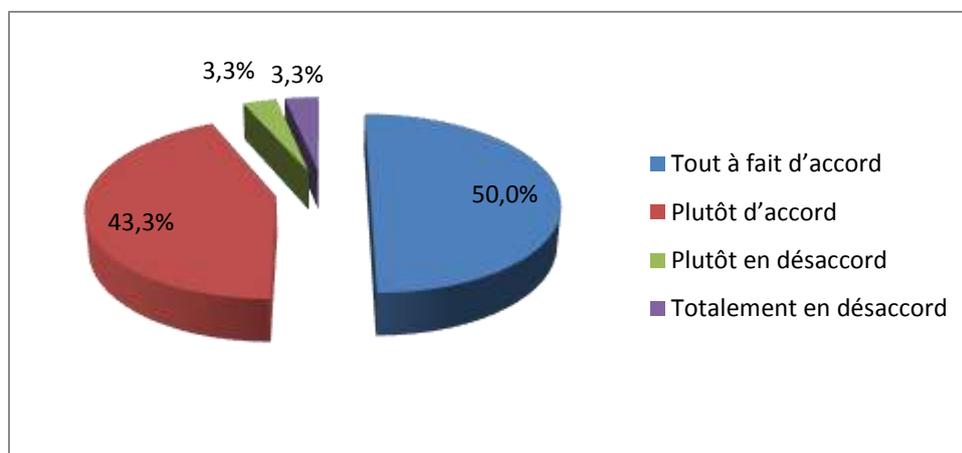


Tableau n°26: Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent nécessaire que les primes d'encadrement psychotechnique soient dûment payées

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	75	50,0%
Plutôt d'accord	65	43,4%
Plutôt en désaccord	5	3,3%
Totalelement en désaccord	5	3,3%
Total	150	100%

L'observation du tableau n° 26 permet de constater que, l'importance du métier de CO nécessite que les primes d'encadrement psychotechnique soient dûment payées, 75 soit 50,0% sont tout à fait d'accord, 65 soit 43,4% sont plutôt d'accord, 5 soit 3,3% sont plutôt en désaccord et 5 soit 3,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 24 : Distribution des enquêtés selon qu'ils trouvent nécessaire que les primes d'encadrement psychotechnique soient dûment payées



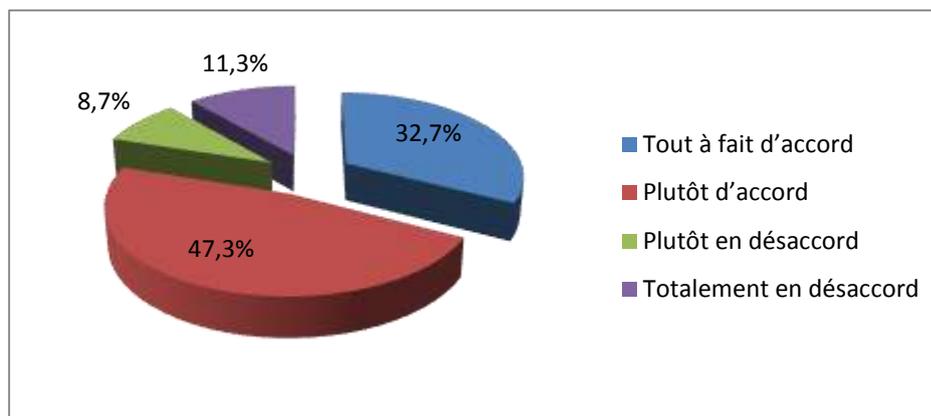
4.1.6. Rubrique 6 : La concession d'une plus grande insistance à la formation psychologique des élèves CO

Tableau n° 27: Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation de celui-ci

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	49	32,7%
Plutôt d'accord	71	47,3%
Plutôt en désaccord	13	8,7%
Totalemment en désaccord	17	11,3%
Total	150	100%

L'observation du tableau n° 27 permet de constater que, l'importance du métier de CO nécessite que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation de celui-ci? 49 soit 32,7% sont tout à fait d'accord, 71 soit 47,3% sont plutôt d'accord, 13 soit 8,7% sont plutôt en désaccord et 17 soit 11,3% sont totalement en désaccord

Graphique n° 25 : Distribution des enquêtés selon que, en vertu de l'importance du métier de CO, ils trouvent nécessaire que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation de celui-ci



4.1.7. Rubrique 7 : L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation

Tableau n°28 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les préjugés construits autour de la profession

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	38	25,3%
Plutôt d'accord	73	48,7%
Plutôt en désaccord	24	16,0%
Totalement en désaccord	15	10,0%
Total	150	100%

D'après le tableau n°28, à la question de savoir si ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les préjugés construits autour de cette profession, 38 soit 25,3% sont tout à fait d'accord, 73 soit 48,7% sont plutôt d'accord, 24 soit 16,0% sont plutôt en désaccord et 15 soit 10,0% sont totalement en désaccord.

Graphique n°26 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les préjugés construits autour de la profession

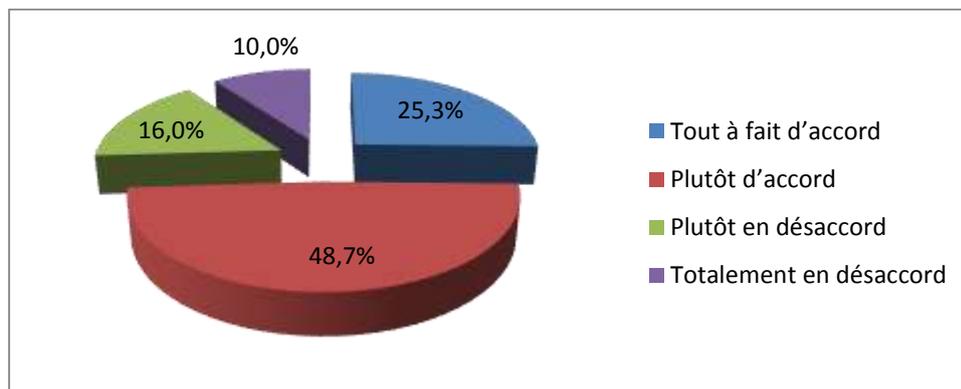


Tableau n°29 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les clichés construits autour de la profession

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	39	26,0%
Plutôt d'accord	71	47,3%
Plutôt en désaccord	21	14,0%
Totalement en désaccord	19	12,7%
Total	150	100%

D'après le tableau n°29, à la question de savoir si ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les clichés construits autour de cette profession, 39 soit 26,0% sont tout à fait d'accord, 71 soit 47,3% sont plutôt d'accord, 21 soit 14,0% sont plutôt en désaccord et 19 soit 12,7% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 27 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les clichés construits autour de la profession

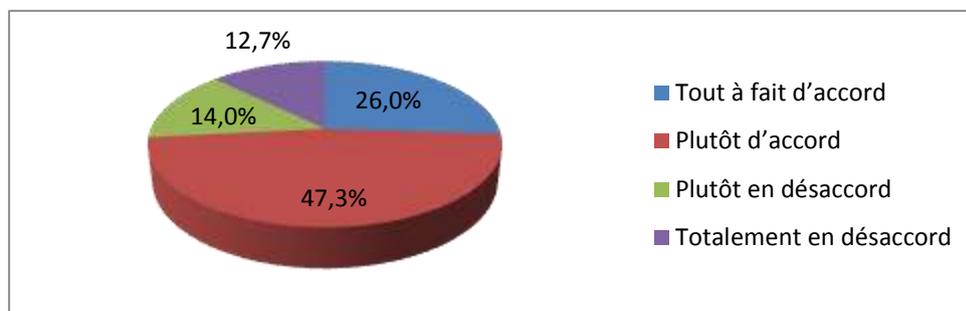
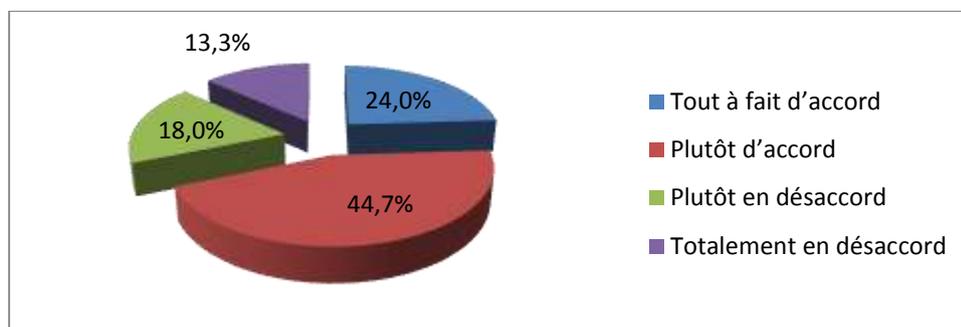


Tableau n°30 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les stéréotypes construits autour de la profession

Modalités	Effectif	Pourcentage
Tout à fait d'accord	36	24,0%
Plutôt d'accord	67	44,7%
Plutôt en désaccord	27	18,0%
Totalement en désaccord	20	13,3%
Total	150	100,0%

D'après le tableau n°30, à la question de savoir si ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les stéréotypes construits autour de cette profession, 36 soit 24,0% sont tout à fait d'accord, 67 soit 44,7% sont plutôt d'accord, 27 soit 18,0% sont plutôt en désaccord et 20 soit 13,3% sont totalement en désaccord.

Graphique n° 28 : Distribution des enquêtés selon qu'ils pensent que ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO, ce sont les stéréotypes construits autour de la profession



4.2. ANALYSE INFÉRENTIELLE DES DONNÉES

Dans l'analyse inférentielle des données, l'objectif est de vérifier dans quelle mesure les résultats auxquels obtenus peuvent être généralisés. Cette analyse repose sur la vérification des différentes hypothèses de recherche émises. Pour cela l'usage du test de corrélation linéaire (R) de Bravais Pearson et l'utilisation du logiciel STATISTICA-9 pour tester les différentes HR ont été choisis.

4.2.1. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)

1^{ère} étape : Rappel de HR1

La première hypothèse de notre étude stipule que : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

2^{ème} étape : Formulation des hypothèses statistiques H_a et H_0

H_a : Il existe un lien entre la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier

H₀ : Il n'existe aucune relation significative entre la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier

3^{ème} étape : Choix du seuil de signification (α)

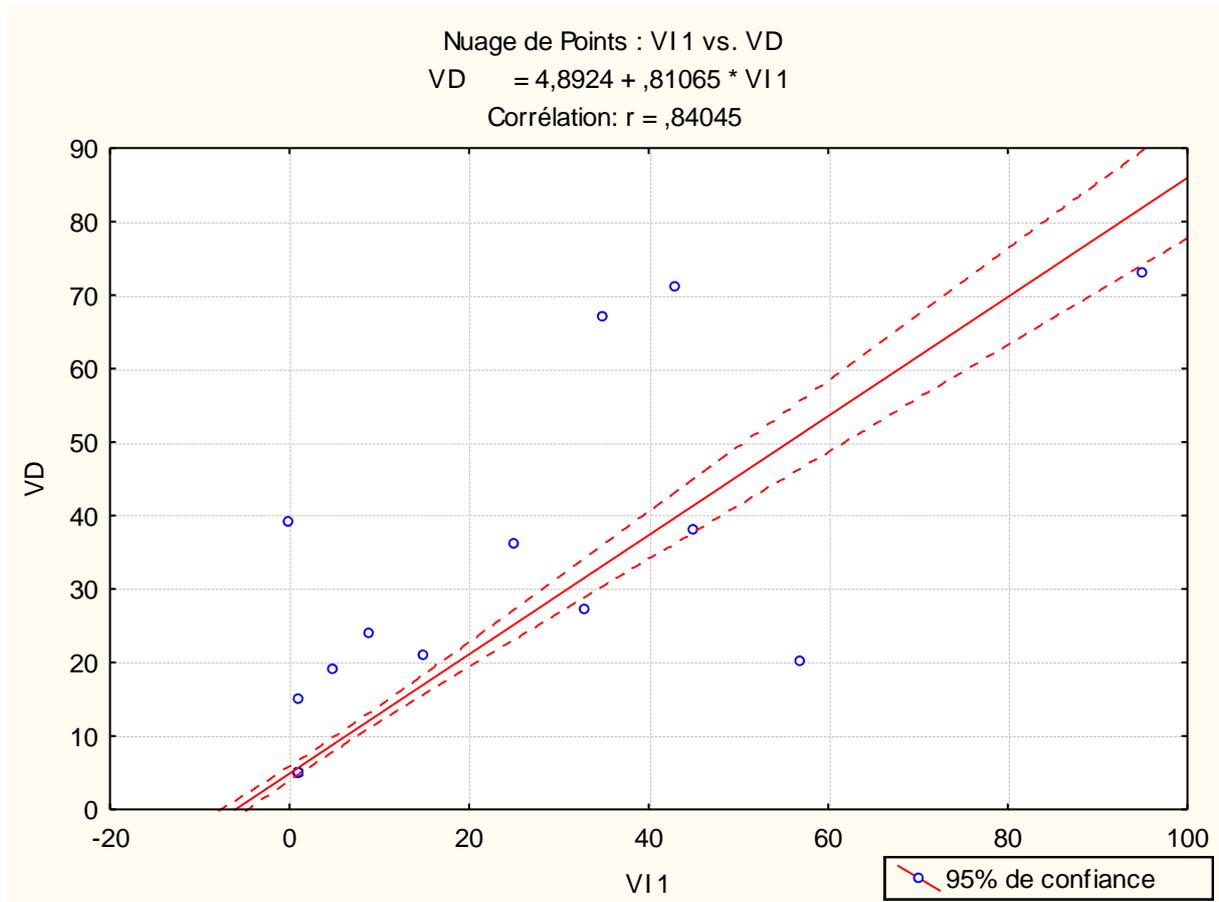
La marge d'erreur $\alpha = 5\%$ (0,05) qui est la plus recommandée en Sciences Sociales et qui représente notre marge d'erreur dans le rejet de notre hypothèse nulle a été choisie.

4^{ème} étape : Calcul du test de corrélation R de Bravais Pearson

Tableau n°31 : Synthèse matrice de corrélations entre VI1 et VD

Var. X et Var. Y	Corrélations (VI 1 & VD)										
	Corrélations significatives marquées à $p < ,05000$										
	Moyenne	Ec-Type	r(X,Y)	r ²	t	p	N	Constnte dép : Y	Pente dép : Y	Constnte dép : X	Pente dép : X
VI 1	3,340	10,956									
VD	7,600	10,567	0,840	0,706	18,868	0,00	150	4,892	0,811	-3,282	0,871

Graphique n° 29 : Droite de régression entre VI₁ et VD



Cette droite VI traduit la régression de la VD en VI₁ suivant l'équation : $VD=4,8924 + 0,81065 \times VI_1$ où 4,8924 est la constante et 0,81065 est la pente.

NB : $r(X,Y)$ est le coefficient de corrélation. N rappelle le nombre d'observations considérées.

La **moyenne** et l'**écart-type** de chacune des deux variables sont donnés à titre indicatif.

5^{ème} étape : Rappel de la règle de décision

H_0 est rejetée et H_a acceptée si $p < \alpha$. Au cas où $p > \alpha$, nous rejetons H_a et acceptons H_0 .

6^{ème} étape : Décision

Au regard de ce tableau, à $\alpha = 5\%$, on a $r(X,Y)=0,840$ et $P=0,00$. $p < \alpha$ alors H_0 est rejeté. C'est-à-dire le lien est significatif par conséquent, H_a est acceptée d'où le rejet de H_0 et l'acceptation de H_a .

7^{ème} étape : Conclusion

L'hypothèse de recherche HR₁ est confirmée. Donc la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

4.2.2. Vérification de la deuxième hypothèse de recherche (HR2)

1^{ère} étape : Rappel de HR2

La deuxième hypothèse de notre étude stipule que : Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation.

2^{ème} étape : Formulation des hypothèses statistiques H_a et H₀

H_a : Il existe un lien entre l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés et l'intérêt des élèves et leur vocation.

H₀ : Il n'existe aucun lien significatif entre l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés et l'intérêt des élèves et leur vocation.

3^{ème} étape : Choix du seuil de signification (α)

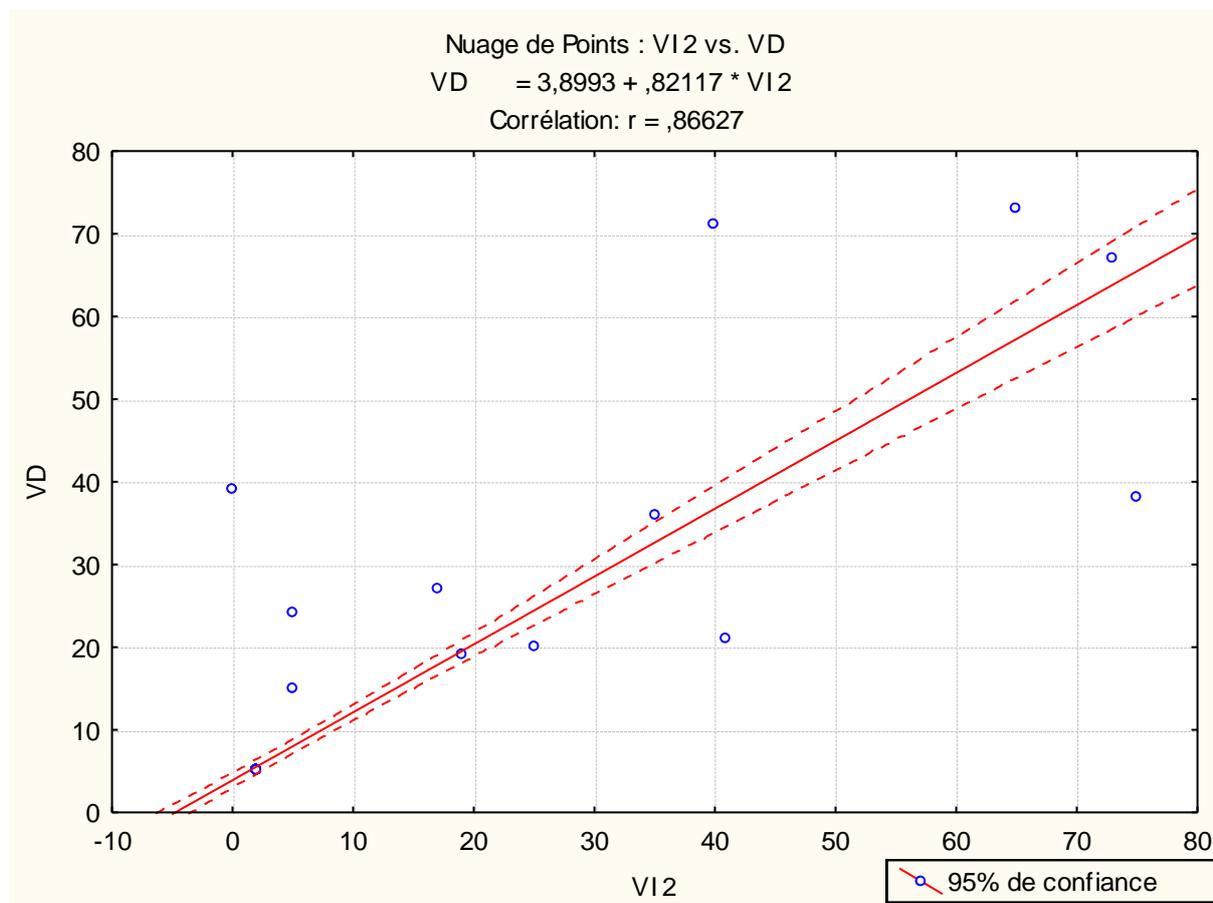
La marge d'erreur $\alpha = 5\%$ (0,05)

4^{ème} étape : Calcul du test de corrélation R de Bravais Pearson

Tableau n° 32: Synthèse matrice de corrélations entre VI₂ et VD

Var. X et Var. Y	Corrélations (VI ₂ & VD)										
	Corrélations significatives marquées à $p < ,05000$										
	Moyenne	Ec-Type	r(X,Y)	r ²	t	p	N	Constnte dép : Y	Pente dép : Y	Constnte dép : X	Pente dép : X
VI ₂	4,507	11,147									
VD	7,600	10,567	0,866	0,750	21,095	0,00	150	3,899	0,821	-2,438	0,914

Graphique n° 30: Droite de régression entre VI_2 et VD



Cette droite VI traduit la régression de la VD en VI_2 suivant l'équation : $VD=3,8993 +0,82117 \times VI_2$ où 3,8993 est la constance et 0,82117 est la pente.

5^{ème} étape : Rappel de la règle de décision

H_0 est rejetée et H_a acceptée si $p < \alpha$. Au cas où $p > \alpha$, nous rejetons H_a et acceptons H_0 .

6^{ème} étape : Décision

Au regard de ce tableau, à $\alpha = 5\%$, on a $r(X,Y) = 0,866$ et $P=0,00$. $p < \alpha$ alors H_0 est rejeté. C'est-à-dire le lien est significatif par conséquent, H_a est acceptée ; d'où le rejet de H_0 et l'acceptation de H_a .

7^{ème} étape : Conclusion

L'hypothèse de recherche HR_2 est confirmée. Donc au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation.

4.2.3. Vérification de la troisième hypothèse de recherche (HR3)

1^{ère} étape : Rappel de HR3

La troisième hypothèse de notre étude stipule que : Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

2^{ème} étape : Formulation des hypothèses statistiques H_a et H_0

H_a : Il existe un lien entre l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

H_0 : Il n'y a aucun lien significatif entre l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

3^{ème} étape : Choix du seuil de signification (α)

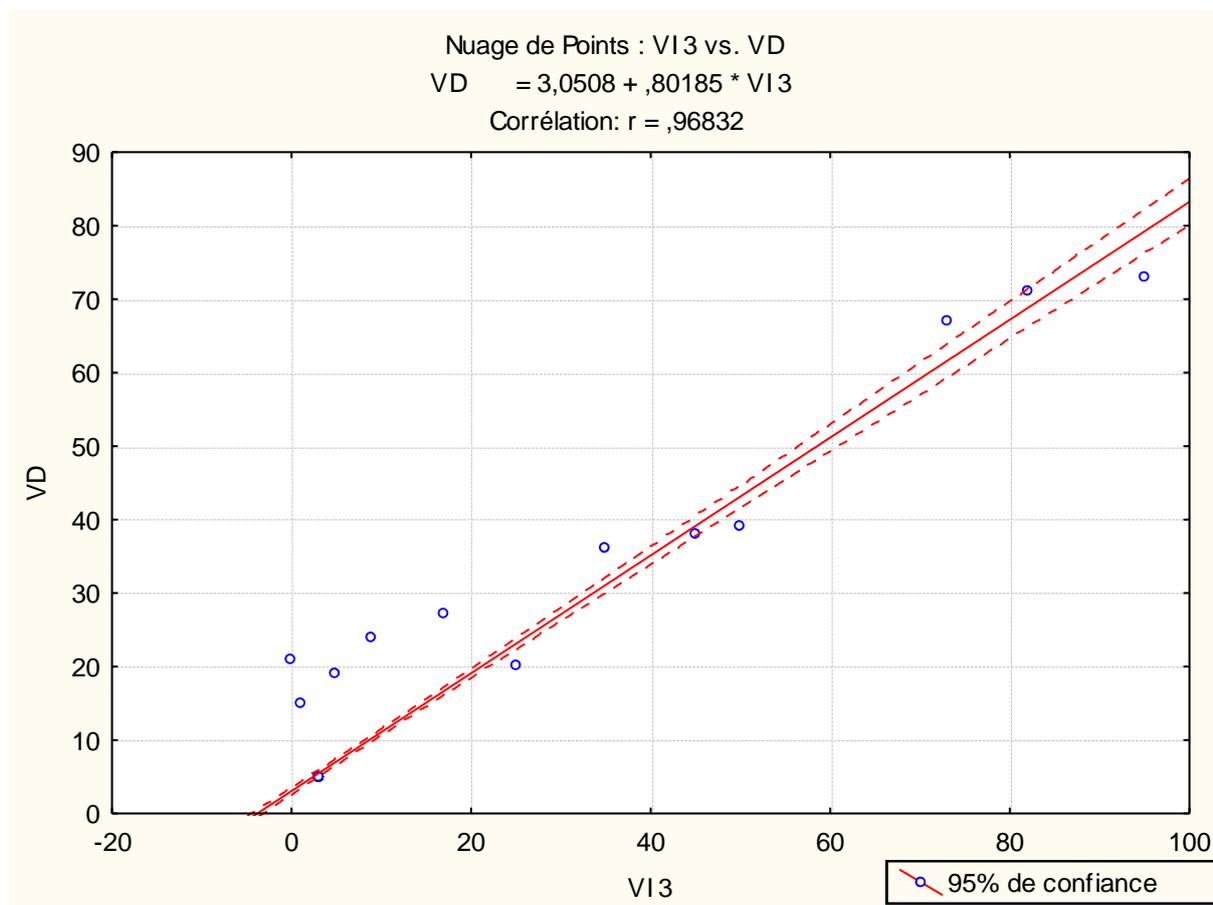
La marge d'erreur $\alpha = 5\%$ (0,05) qui est la plus recommandée en Sciences Sociales.

4^{ème} étape : Calcul du test de corrélation R de Bravais Pearson

Tableau n° 33: Synthèse matrice de corrélations Entre VI3 et VD

Var. X et Var. Y	Corrélations (VI3 & VD)										
	Corrélations significatives marquées à $p < ,05000$										
	Moyenne	Ec-Type	r(X,Y)	r ²	t	p	N	Constnte dép : Y	Pente dép : Y	Constnte dép : X	Pente dép : X
VI3	5,673	12,761									
VD	7,600	10,567	0,968	0,938	47,172	0,00	150	3,051	0,802	-3,214	1,169

Graphique n° 31 : Droite de régression entre VI3 et VD



Cette droite VI traduit la régression de la VD en VI3 suivant l'équation : $VD=3,0508+0,80185 \times VI3$ où 3,0508 est la constance et 0,80185 est la pente.

5^{ème} étape : Rappel de la règle de décision

H_0 est rejetée et H_a acceptée si $p < \alpha$. Au cas où $p > \alpha$, nous rejetons H_a et acceptons H_0 .

6^{ème} étape : Décision

Au regard de ce tableau, à $\alpha = 5\%$, on a $r(X,Y) = 0,968$ et $P=0,00$. $p < \alpha$ alors H_0 est rejeté. C'est-à-dire le lien est significatif par conséquent, H_a est acceptée d'où le rejet de H_0 et l'acceptation de H_a .

7^{ème} étape : Conclusion

L'hypothèse de recherche HR_3 est confirmée. Donc au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier.

4.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse de recherche (HR4)

La quatrième hypothèse de recherche de cette recherche est : la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation.

1^{ère} étape : Formulation des hypothèses statistiques H_a et H_0

H_a : Il existe un lien entre la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO et l'intérêt des élèves et leur vocation.

H_0 : Il n'y a aucun lien significatif entre la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO et l'intérêt des élèves et leur vocation.

2^{ème} étape : Choix du seuil de signification (α)

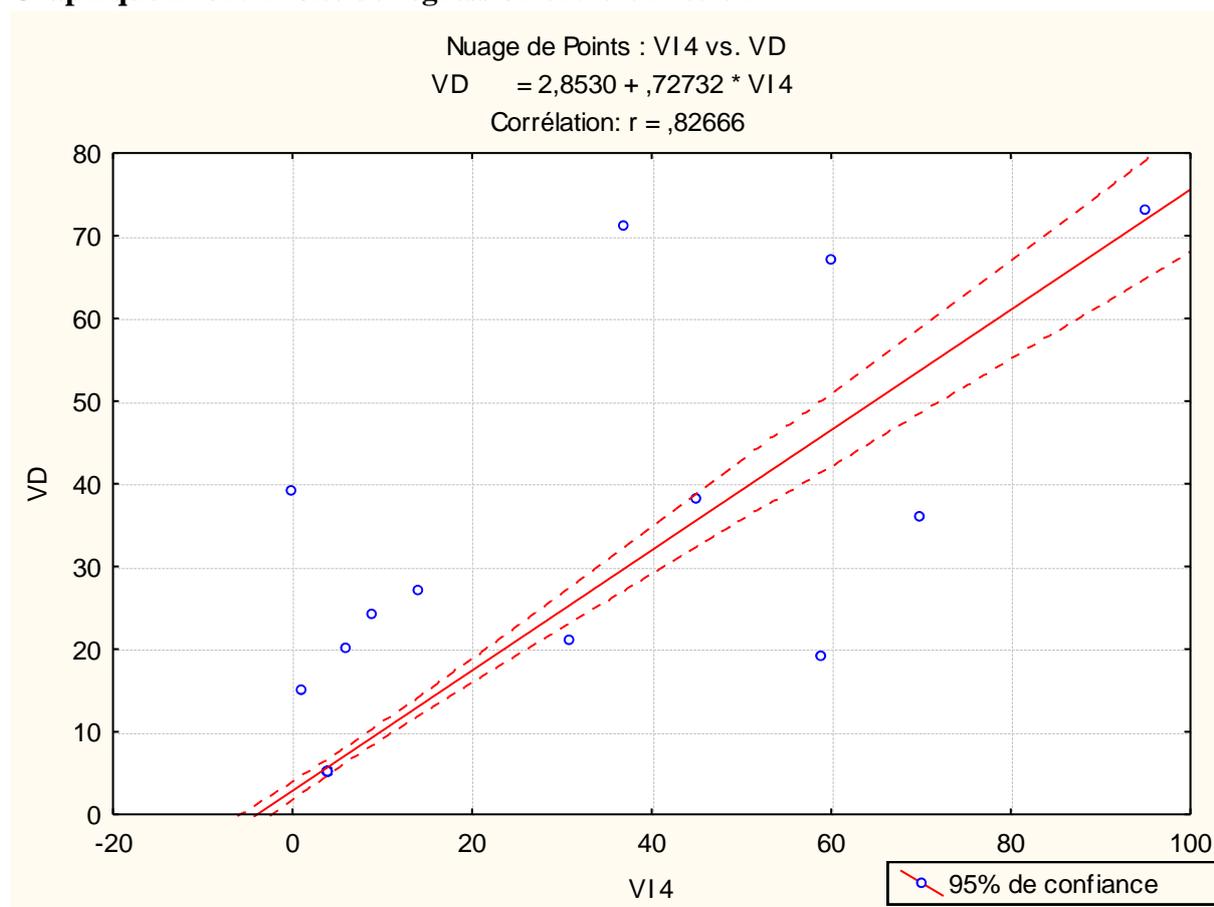
La marge d'erreur $\alpha = 0,05$

3^e étape : Calcul du test de corrélation (R) de Bravais Pearson pour HR4

Tableau n° 34: Synthèse matrice de corrélations entre VI4 et VD

Var. X et Var. Y	Corrélations (Feuille de données2 dans VI 1 & VD) Corrélations significatives marquées à $p < ,05000$										
	Moyenne	Ec-Type	r(X,Y)	r ²	t	p	N	Constnte dép : Y	Pente dép : Y	Constnte dép : X	Pente dép : X
VI 4	6,527	12,010									
VD	7,600	10,567	0,827	0,683	17,872	0,00	150	2,853	0,727	-0,614	0,940

Graphique n° 32: Droite de régression entre VI4 et VD



Cette droite VI traduit la régression de la VD en VI4 suivant l'équation : $VD=2,8530+0,72732 \times VI4$ où 2,8530 est la constante et 0,72732 est la pente.

5^{ème} étape : Rappel de la règle de décision

H_0 est rejetée et H_a acceptée si $p < \alpha$. Au cas où $p > \alpha$, nous rejetons H_a et acceptons H_0 .

6^{ème} étape : Décision

Au regard de ce tableau, à $\alpha = 5\%$, on a $r(X,Y) = 0,827$ et $P = 0,00$. $p < \alpha$ alors H_0 est rejeté. C'est-à-dire le lien est significatif par conséquent, H_a est acceptée d'où le rejet de H_0 et l'acceptation de H_a .

7^{ème} étape : Conclusion

L'hypothèse de recherche HR_4 est confirmée. Donc la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation.

Les quatre HR ayant été confirmées nous pouvons donc dire que l'HG est confirmée.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE ET DISCUSSION

Ayant procédé dans le chapitre précédent à la présentation analytique des données et à leur analyse à partir de la statistique inférentielle, nous allons dans le présent chapitre en interpréter les résultats en nous référant aux théories contenues dans la partie théorique de notre travail. Cette interprétation nous permettra donc de faire une relecture de nos résultats en confrontation avec les théories convoquées. Ce qui nous permettra de mieux comprendre la signification de nos résultats. Pour ce faire, nous procéderons hypothèse par hypothèse.

5.1. INTERPRÉTATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DES RÉSULTATS

Cette partie de la recherche va nous obliger à faire un tour au deuxième chapitre à la faveur d'établir la relation qui existe entre les théories d'ancrage du sujet et les résultats auxquels nous sommes parvenues.

5.1.1. Relation entre la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS et l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier

L'analyse inférentielle de HR1 montre qu'elle est confirmée avec un $r(x,y)$ de 0,840 et $p= 0,00$ cette confirmation conduit à la réflexion : Le fait que la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier peut se justifier de la manière suivante : les sujets que nous avons rencontrés sont certes des élèves de terminale, mais il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont à un stade de leur cursus scolaire où les vocations les plus diverses se forment et où ce sont celles les plus captivantes qui finiront par retenir leur attention donc à être adoptées. Or depuis la classe de 6^e très peu d'entre eux avaient l'esprit à aller voir le conseiller d'orientation parce que, pensaient-ils, cela ne les avancerait à rien. Mais, depuis qu'ils nous ont reçus dans leur

établissement dans le cadre de notre mémoire et qu'ils ont été informés sur le cursus académique que doit suivre un CO à l'ENS, ils ont commencé à s'intéresser à la profession au point de vouloir contribuer à un choix judicieux de ceux qui seront les CO de demain pour nos écoles. Ils ont ainsi compris que le CO doit avoir une solide information en sciences humaines et sociales, qu'il doit avoir des dispositions morales, psychologiques, intellectuelles et même altruistes pour pouvoir prétendre prendre en charge l'avenir scolaire ou professionnel des autres. D'où leur option pour que les critères de sélection des élèves CO à l'ENS soit redéfinis dans le sens de répondre aux qualités que doivent avoir les véritables CO dignes de ce nom, contrairement aux aventuriers qui ne viennent postuler au concours des CO que parce qu'ils n'ont pas pu trouver mieux ailleurs.

Pour nos sujets donc, la redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'ENS sonne comme un regain de valorisation à la profession, une exaltation qui la dépouille de ses préjugés et des idées préconçues qui ont longtemps fait croire que ce n'était qu'une profession au rabais, c'est-à-dire secondaire, devant les autres métiers de l'éducation que ce soit ceux d'enseignant, de proviseur, de directeur d'école etc. Il s'en suit que, pour valoriser le métier de CO, la redéfinition des critères de sélection pour cette filière à l'ENS doit être opérée.

La justification théorique de la position de nos sujets par rapport à cette hypothèse peut se faire à la fois suivant la théorie de Gottfredson sur la carte mentale des professions, la théorie de la prise de décision de carrière de Krumboltz et la théorie de la motivation de Maslow.

De prime à bord, on sait d'après Gottfredson (1996) que les préférences professionnelles et les choix de carrière constituent de façon primordiale une tentative de réalisation d'un soi social, et secondairement d'un soi psychologique. Or pour les élèves de terminale à qui nous avons pris la peine d'expliquer les rouages du métier de CO et les exigences de sa formation, il appert que le sérieux attaché à la profession ne saurait souffrir de la présence des intrus ou autres aventuriers venus « chercher le matricule ». D'où leur option majoritaire lors du remplissage du questionnaire pour la redéfinition des critères de sélection des élèves CO qui frappent à la porte de l'ENS. D'un autre côté, une lecture de la position des participants à travers la théorie de la prise de décision de carrière de Krumboltz laisse penser que les variables sociologiques et éducatives ayant pesé dans les réponses des élèves de terminale de notre échantillon ont bel et bien été leur statut d'adolescents qui rêvent d'avoir l'avenir le mieux réussi possible. Ce qui ne peut être donné par une profession aux contours mal définis et incompris. La même lecture est faite avec la théorie de la motivation de Maslow en ceci que c'est quand les enfants, après avoir pris connaissance de la véritable identité du CO, s'en

font une image ou une représentation valorisante qu'ils commencent à en nourrir une vocation et pour des propositions dans le sens de « protéger » le métier des incursions des « amateurs ».

5.1.2. Relation entre l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés et l'intérêt des élèves et leur vocation au sein des écoles

L'HR2 a été confirmée avec un $r(x,y)$ de 0,866 et $p= 0,00 < \alpha = 0.05$. On peut dire ici que l'hypothèse 2 permet de prendre conscience du fait que les conseillers d'orientation ne devraient pas être trop souvent vus au sein des écoles occupés à des tâches qui ne relèvent guère de leurs fonctions officielles, car c'est cela qui nourrit le désintérêt des élèves pour leur profession. En effet, les tâches souvent assignées aux CO dans les écoles sont de toutes natures allant de responsables de matériels scolaires aux enseignants de remplacement dans certaines matières lorsque l'enseignant régulier en est absent, en passant par celle de gardien, de responsable de TM, etc. Dans une telle situation, les élèves ont vite fait de percevoir le CO comme ne faisant pas du tout partie du système éducatif, et pire, comme un maillon encombrant dans le système. Et c'est cela qui justifie leur manque d'intérêt pour ce personnel pourtant dédié à leur service. La réponse des élèves qui avec une forte valeur de $r(x,y)$ valide l'hypothèse n°2 suggère que la distance souvent entretenue par eux à l'endroit des CO n'est encore qu'une incompréhension des arcanes de ce métier et qu'il aurait suffi de leur expliquer clairement comment se présentent les choses pour qu'ils rectifient leur attitude et leur représentation devant ce métier. La théorie de la représentation telle que abordé par Haicault (1969) explique le comportement des élèves de terminale de la ville de Yaoundé devant le métier de CO. En effet, Haicault soutient que c'est en fonction de l'image subjective que l'individu se fait de sa profession future qu'il s'investit à se réaliser en tant que le personnage auquel il s'identifie. Il rejoint ainsi Abric (1989) qui évoque le noyau central de la représentation directement lié au système de valeurs et des normes des groupes. En fait, comme le souligne Guichard (1994), ce sont les valeurs et les intérêts de l'individu qui, dans l'orientation professionnelle, sont décisives. On comprend que tant que le métier de CO sera entouré du voile du dénigrement, de la dévalorisation et du discrédit, il ne pourra être aux yeux des élèves de terminale de notre capitale qu'un métier de seconde zone et donc indigne de leur vocation, alors que, si l'administration assignait le CO à leurs véritables tâches

valorisantes, cela susciterait une représentation favorable aux élèves et gagnerait leur adhésion.

5.1.3. Relation entre l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation conseil au sein des écoles et l'intérêt des élèves et leur vocation

L'HR3 est confirmée avec $r(X, Y) = 0,968$ avec $\alpha = 5\%$ et $P = 0,00$. Il va de soi que l'environnement dans lequel un individu travaille revêt un caractère de prestige pour la profession. D'où le soin mis par les gens pour décorer, entretenir leur poste de travail (bureaux). De ce fait, il ressort que le fait de négliger l'environnement de travail du conseiller d'orientation dans les écoles ne peut que concourir à en ternir l'image. Les constats qu'on peut faire dans la plupart des écoles sont qu'il n'y a généralement pas de bureau pour le conseiller d'orientation qui est parfois amené à improviser un espace ou un coin dans l'établissement pour recevoir les élèves qui le sollicitent, ce qui est trop rudimentaire ! Bien sûr, on nous objectera qu'il y a la salle des professeurs où le conseiller d'orientation peut trouver un espace ! Certes, mais cet espace dans la salle des professeurs ne saurait convenir à un entretien psychologique dont la principale exigence est l'intimité, la singularité entre le clinicien et son client (Blanchet, 1985). D'après Blanchet, l'entrevue entre le psychologue et son consultant doit être un « colloque singulier » et non une entrevue publique. La même remarque peut être faite sur l'absence de support didactique dont souffre l'exercice de la profession de conseiller d'orientation, le non-paiement des primes d'encadrement psychopédagogiques ; ces états de faits ne sont que des entraves à l'estime qui devrait accompagner le métier de conseiller d'orientation. Le fait de valider l'hypothèse de recherche 3 montre que les élèves de terminale de la ville de Yaoundé opteraient bien pour la vocation de conseiller d'orientation à condition que cette profession soit entourée des valeurs qui lui sont dues, à savoir globalement, l'aménagement des infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil.

Pour en revenir à la lecture théorique, c'est encore la motivation telle que présentée par Maslow qui est à invoquer ici. L'aspiration au métier de conseiller d'orientation doit être le résultat d'une motivation forte comme pour toute profession ; dans le cas d'espèce, c'est en voyant les infrastructures, bien en place, avec un bureau, des supports didactiques, un cahier des charges et surtout en voyant les primes psychopédagogiques régulièrement payées que les sujets de notre échantillon se sentent motivés pour la profession de conseiller d'orientation.

Les positions de Haicault (1969) et de Abric (1994) au sujet de la représentation sont également explicites des réponses de nos sujets. Il est important que sur le plan représentationnel, la profession à laquelle ils aspirent soit valorisante, et cela passe aussi par le respect des infrastructures et les avantages qui y sont attachés. Enfin, Krumboltz (1979) en évoquant les influençant environnementaux qui affectent les choix des individus dans leurs aspirations de carrière montre l'importance des facteurs de représentation d'un métier qui doivent être encourageants pour captiver le postulant à un emploi ou à une carrière d'avenir.

5.1.4. Relation entre la concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves conseillers d'orientation et l'intérêt des élèves et leur vocation

La quatrième hypothèse de recherche a été confirmée à $r(X, Y) = 0,827$ avec $\alpha = 5\%$ et $P = 0,00$. Ce que la profession de conseiller d'orientation a de psychologique est considérable. Le rapport entre ce technicien et son consultant a tout de ce que Blanchet (1985) a appelé un « colloque singulier » comme nous l'avons précédemment rappelé. Il s'agit certes de guidance, de counseling, de coaching, de mentoring, de compagnonnage, de tutorat etc. mais force est de constater que les qualités requises pour chacune de ces prestations sont majoritairement des qualités psychologiques, ce qui explique que si plus d'accent est mis sur la formation psychologique des conseillers d'orientation à l'école, ils seraient plus efficaces sur le terrain de l'exercice de leur métier. Krumboltz dit d'ailleurs que la vie consiste en une succession d'expériences d'apprentissage qui conduisent à la formation de généralisation d'observation de soi et d'habiletés d'approche de la tâche pertinente dans le domaine des choix d'orientation (1979). Ceci n'est pas très éloigné de la théorie des besoins de Maslow chez qui la réalisation de soi suppose une montée progressive de la pyramide par la satisfaction des besoins les plus primaires (manger, boire, se reproduire, besoins de sécurité, ...) aux besoins les plus élevés (estime de soi, sentiment d'être utile à autrui, et enfin le besoin de la réalisation de soi). Les réponses des élèves de terminale montrent que par le métier de conseiller d'orientation, on peut atteindre le sommet de la pyramide de Maslow c'est-à-dire l'actualisation de soi, à la condition que ce métier bénéficie des ajustements qui lui manquent pour qu'il ait toutes ses lettres de noblesse. A y bien regarder d'ailleurs, lorsqu'on considère l'orientation conseil dans les pays européens (en France par exemple), on constate que l'appellation même qui y est attachée a évolué aujourd'hui et on parle beaucoup plus de CO-

psychologue pour marquer le lien étroit entre la profession de l'orientation conseil et la formation en psychologie qui va avec.

Yahaya & Bomda (2014) se sont indignés dans leur ouvrage du fait que le nombre d'amateurs et d'aventuriers qui venaient ternir l'image du professionnel en orientation-conseil ne faisait que s'accroître. On diminuerait ce nombre d'aventuriers aussi en insistant sur la formation psychologique des postulants ce qui aurait pour effet d'une part de faire un tamis à l'entrée à l'école et construirait un esprit de psychologie à la sortie. D'une façon générale, les réponses de nos sujets laissent percevoir que le véritable problème dont souffre le métier de conseiller d'orientation dans nos écoles et en particulier dans les lycées de la ville de Yaoundé est celui de la représentation que les élèves se font de ce métier. Cette représentation a toujours été défavorisée due à la mauvaise information, aux stéréotypes, aux idées préconçues, aux clichés, et autres mauvaises informations véhiculées au sujet de la profession. Il a suffi de quelques mois de stage pendant lesquels nous les avons entretenus sur les rouages du métier, le véritable esprit dans lequel il a été conçu pour éveiller en eux l'aspiration à ce métier et en susciter un regain d'intérêt.

Nous pensons donc que ce qui devrait être fait à la base c'est cette sensibilisation des enfants aux arcanes du métier de conseiller d'orientation et leur invite à participer aux efforts d'amélioration du statut et de la pratique du métier. Nous sommes persuadés que de cette façon, une perception différente naîtra dans l'esprit des élèves et par suite une représentation plus avantageuse qui contribuera à susciter leur intérêt et leur vocation.

5.2. IMPLICATIONS THÉORIQUES ET PROFESSIONNELLES DES RÉSULTATS

L'enquête à laquelle le sujet de recherche a conduit, a permis d'aboutir à des résultats sur lesquels l'individu peut s'inspirer pour une reconsidération avantageuse de la profession de CO dans le système scolaire camerounais. Il appert des résultats obtenus que des changements doivent se faire dans les conduites des responsables du système éducatif, autant que des élèves et des CO en poste eux même pour ce, les suggestions et recommandations suivantes ont été faites:

5.2.1. Aux autorités du système éducatif

Il importe de :

- Revoir les critères de sélections des candidats au concours des CO afin de réduire le nombre de candidats aventuriers qui viennent postuler sans avoir ni la vocation, ni les motivations, ni les caractéristiques intellectuelles assorties au métier de CO.
- De mettre l'accent pendant la formation à l'enseignement des matières psychologiques et de prise en charge clinique (entrevus cliniques, formation aux tests projectifs tels que le Rorschach, le TAT, le test de dessin de Goodenough, le dessin de famille...).
- De se rassurer, qu'une fois sorti de l'école, les CO jouissent des mêmes droits et des mêmes égards que les autres acteurs du système éducatif de leur rang ; notamment dans le paiement des primes d'encadrement psychopédagogiques, la mise à disposition d'un cahier des charges, la mise à disposition des supports didactiques, des centres de documentation, des accès à Internet...
- De veiller à ce que dans les établissements où ils sont affectés, les CO soient utilisés pour les tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés et éviter sinon réduire au maximum leur réquisition à des tâches opportunistes en cas de manquement de personnels (gardien, substitution d'un enseignant absent, surveillant occasionnellement...).
- De veiller à l'octroi des infrastructures requises pour son travail de CO (bureau d'écoute, supports didactiques...).

5.2.2. Aux élèves et parents d'élèves

- Nous les invitons à faire confiance à l'administration scolaire et à considérer qu'un système scolaire sérieux ne peut pas mettre à leurs dispositions des CO avec toutes les dépenses que cela suppose en termes de formation ; de salaire... si cela n'était pas utile pour eux.
- A ne pas s'empresse de juger les CO, de les attribuer des stéréotypes, des clichés, des idées préconçues sans avoir au préalable pris la peine de s'en approcher pour mieux en comprendre les rouages et les arcanes.
- A se donner la peine de se faire écouter par les CO de leur établissement. Ce qui leur sera fort bénéfique et même pourra susciter leur vocation.
- Enfin, les élèves doivent profiter de la disponibilité des CO qui leur est accordé pour poser toutes sortes de questions en rapport avec leur avenir scolaire et même en rapport avec leurs problèmes personnels.

5.2.3. Aux CO eux- mêmes

- De ne pas choisir le métier par suivisme ou par dépit, mais par une conviction et des motivations éprouvées par un réel besoin de servir autrui. Tout métier comporte une certaine dose de sacerdoce. Chez les CO comme dans tous les métiers où la prise en charge psychologique est de mise, un certain don de soi doit pouvoir être effectué quand la nécessité se présente. Considérer que les enfants auxquels ils auront à faire constituent l'avenir de la nation et doivent de ce fait être traités avec la plus grande délicatesse et la plus grande conscience professionnelle.
- Ne pas avoir un zèle factice et ostentatoire. Le vrai zèle permet à l'éducateur de bien faire son travail et être apprécié de tous ; les élèves seraient attirés par l'éducateur et par conséquent aimeront la matière dont il a la charge. Aussi l'éducateur sera pour l'élève un mentor alors, si cet éducateur est un CO, l'intérêt et la vocation pour le métier de CO naîtra chez l'élève.
- Enfin comme à tous les acteurs du système éducatif, nous recommandons aux CO de se cultiver sans relâche, d'être à l'affût de la documentation et de la lecture comme avec un appétit d'ogre. Et garder pour soi cette maxime valable pour tout intellectuel que tout esprit qui cesse de se cultiver meurt et devient inapte à l'éducation des autres.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenue au terme de cette étude, nous rappelons que l'objet portait sur la représentation du métier de CO au sein des institutions scolaires et sur le déficit d'intérêt manifesté par les élèves paradoxalement à l'aide non négligeable qu'elle était supposée leur apporter dans leur choix scolaire et leur choix de carrière. Nous avons appris que, le métier de CO a subi un certain nombre d'étapes dans son implantation passant progressivement de l'orientation professionnelle à l'orientation scolaire et universitaire et puis à l'orientation-conseil. Cette progression s'est trouvée nécessaire en vertu des besoins de terrain. En effet, les objectifs de l'orientation-conseil ont progressivement évolué. Il s'agit aujourd'hui d'individuer et d'individualiser l'élève de manière à le rendre capable d'assumer ses choix indépendamment de tout déterminisme extérieur. C'est une orientation intégrale qui ne se limite pas à certains aspects de la vie de l'individu, un processus éducatif de type continu qui doit préparer aux choix d'orientations et permettre une adaptation réciproque élève-école, la résolution des problèmes divers, une contribution, une contribution à l'épanouissement personnel, d'une prise en compte des besoins de l'élève et de la nation (Okéné, 2013). Pourtant, les écueils dans son application, les heurts de différentes nature et les incompréhensions dans la définition des rôles et des attentes des élèves par rapport aux offres de la profession de CO sont restés légion. En nous référant à (Yahaya & Bomda, 2014) et à Okéné, 2013), le métier d'orientation souffre des maux tels que : la difficulté d'accès à internet pour rechercher des informations utiles à l'enrichissement des supports didactiques. Si tant est-il que ce support existe, nous avons noté dans certains cas où l'illusion d'un support didactique se faisait sentir, le caractère télégraphique de celui-ci. Nous avons noté également la pauvreté des centres de documentation, l'inexistence des documents opérationnels tout ce qui rend aléatoire la lisibilité et la visibilité des actions sur le terrain du conseil en orientation. Incidemment comme le notait Bomda, c'est l'espoir attaché à cette profession par le système éducatif tout entier qui se trouve désillusionné. En effet, il se trouve malheureusement que le CO en service au sein d'un établissement scolaire se heurte dans

l'exercice de ses fonctions au problème de documentation et à celui de l'absence de support didactique. Le Cahier des charges, en son état actuel, ne l'avance pas trop car, si les modules de formation et les objectifs sont présentés, il revient au CO de se battre pour leur donner un contenu exploitable. Le Cahier des charges mis à la disposition des CO camerounais et des Enseignants délégués à l'orientation, au-delà des activités programmées dans les structures de coordination, présente certes les différents thèmes devant être développés dans les salles de classes, ainsi que leurs différentes articulations ; cependant, le contenu de ces articulations ou parties reste l'objet des recherches fastidieuses que doit mener le CO, non doté de manuels scolaires, lors de la préparation de ses sessions de formation (Yahaya et Bomda, 2014). Notre recherche s'est voulue une contribution à l'effort de clarification des arcanes du métier de l'orientation-conseil et de la restauration des lettres de noblesse à lui attaché dans la lettre de sa conception. En choisissant les élèves de terminale comme population cible de la recherche, nous avons pensé atteindre un public doublement concerné par l'orientation-conseil et donc la réceptivité à l'enquête pouvait être stimulée. En effet, les élèves de terminale qui s'apprêtent à quitter l'enseignement secondaire qui pour des études supérieures, qui pour un concours professionnel ont besoin d'être guidés dans leur choix professionnel ou universitaire. De plus, leur expérience des rapports avec les CO tout au long de leur cursus scolaire peuvent à profit être interrogé et servir de boussole pour nos conjectures. Par ailleurs, il nous a semblé que si les vocations authentiques doivent naître pour le métier d'orientation scolaire, c'est bien à la sortie du secondaire où le jeune homme ou la jeune fille fait des perspectives d'avenir et un peu après la licence, quitte à ce que ce n'est que trois ans plus tard après sa licence qu'il se targuera de se présenter au concours. S'il en est ainsi pour les métiers de magistrature, de diplomatie, de sciences de l'éducation etc., pourquoi n'en serait-il pas de même pour le métier de CO ? Ceci nous éviterait ou tout au moins diminuerait le nombre d'amateurs qui viennent grossir les rangs des postulants au concours de CO parce que ayant été refusé ailleurs.

La justification de nos propos s'est faite sur le terrain par l'engouement que nous avons noté chez les élèves après que nous ayons pris la peine durant notre stage de leur expliquer les rouages de la profession et ce qu'il en était vraiment. Nous avons noté leur enthousiasme dans la participation, leur intérêt pour le métier après que nous les ayons entretenus à ce sujet, et les ajustements apportés à leur représentation du métier de CO.

L'HG était la suivante : *L'observation conforme (ou régulière) du cadre institutionnel défini pour l'exercice de sa profession suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation.* Et nos HR :

HR1 : *La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier*

HR2 : *Au sein des écoles, l'assignation des conseillers d'orientation aux tâches véritables pour lesquelles ils ont été formés suscite l'intérêt des élèves et leur vocation*

HR3 : *Au sein des écoles, l'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil suscite l'intérêt des élèves et leur vocation pour ce métier*

HR4 : *La concession d'une plus grande valeur à la formation psychologique des élèves CO suscite l'intérêt des élèves et leur vocation*

L'échantillon de 150 sujets a été formé à partir des quatre terminales du lycée d'Elig-Essono. Le questionnaire a été conçu sur la base des HR avec 28 items fermés. Après analyse des données ainsi recueilli grâce au test statistique de Pearson et au logiciel STATISTICA-9, il est ressorti que nos quatre HR et donc l'HG étaient confirmées.

Comme suggestion et recommandation, les points suivants ont été soulignés : il faudra autant que possible ;

- Revoir les filières d'entrée à l'ENS en CO avec une prédilection pour la psychologie et les sciences humaines.
- Sur le terrain, veiller à l'aménagement infrastructurel et didactique des CO en service dans des établissements (bureau de consultation, cahier des charges, support de cours...).
- Modération des tâches supplémentaires n'entrant pas dans la formation des CO, et paiement intégral de leur prime d'encadrement psychotechnique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abric, J.C. (dir) (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presse Universitaire de France.

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences et approches qualitatives des organisations*. Québec : Presse Universitaire du Québec.

Amin, E.M. (2005). *Social Science Research: Conception, Methodology and Analysis*. Kampala: Makerere University Printery.

Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse*. Paris : La Découverte.

Bloch.,& al. (1991). *Grand dictionnaire de la Psychologie*. Paris : Presse Universitaire de France.

Bomda, J. (2013 b). *Droit à l'éducation et à l'orientation scolaire et professionnelle. Analyse d'une discrimination constante : l'exemple camerounais*. inédit

Boussieu, F. N. (2015). *Environnement familial et performances scolaires des enfants : Etude menée auprès des élèves du Lycée Général Leclerc de Yaoundé*. Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention d'un master en sciences de l'éducation. Université de Yaoundé I.

De Landsheere, V.,& Delansheere, G. (1992). *Education et formation*. Paris : Presse Universitaire de France.

De Lansheere, V. (1998). *Faire réussir; faire échouer : la compétence minimale et son évolution*. Paris : ESF

Debesse, M. (1956). *Psychologie de l'enfant, de la naissance à l'adolescence*. Paris : Bourrelly.

Doron, R.,&Parot, F. (2007). *Dictionnaire de Psychologie*. (1^{ème} édit). Paris : Presse Universitaire de France.

Doron, R.,&Parot, F. (2007). *Dictionnaire de Psychologie*. (2^{ème} édit)Paris: Presse Universitaire de France.

Evola, R. (1996). *Introduction à la psychologie du choix professionnel : Approches théoriques, déterminants génétiques, psychologiques, environnementaux et temporels*. Yaoundé : Presse universitaire du Cameroun.

Fonkeng Epah, G. (2007). *The History of Education in Cameroon, 1844-2004*. New York: The Edwin Mellen Press.

Fonkoua, P. (2008). *L'intégration scolaire des enfants à besoins spéciaux : une valeur centrale pour le futur, in les cahiers de terroirs, processus d'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaires*. Yaoundé : Presses de l'imprimerie Les Grandes Editions.

FoumaneAko'o, R.N. (2004/2005). *Représentation de soi et choix professionnel chez les jeunes handicapés physiques*. Mémoire de l'ENS, Yaoundé.

Gottfredson, L.S. (1981). *Circumscription and Compromise: a Development Theory of Occupational Aspirations*. Journal of Counseling Psychology Monograph, 28, 6, 545-579.

Grand Dictionnaire Encyclopédie. (1963). Paris : Larousse VII.

Grawitz, (1990).*Méthode des sciences sociales*. (7^è édit).Paris : Dalloz.

Grawitz, M. (1996).*Méthode des sciences sociales*. (10^è édit).Paris : Dalloz.

Guichard, J. (1993). *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*. Paris : Presse Universitaire de France.

Guichard, J.,& Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris : Dunod.

- Haicault, M. (1969). *La représentation de la profession et ses modifications chez les jeunes futurs techniciens en formation dans des milieux scolaires différents*. Paris : Centres d'études et de recherches sur les conditions d'emploi et de travail des jeunes.
- Herzlich, C. (1972). *La représentation sociale* in Moscovici S. Introduction à la psychologie sociale, vol. 1. Paris : Larousse.
- Huteau, M. (1972). *Aspiration et représentations professionnelles chez les élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire*. Thèse pour le doctorat du troisième cycle, université de Paris, Ecole pratique des Hautes Etudes troisième section.
- Jodelet, D. (1990). *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie* in Moscovici S (ss. Dir.). *Psychologie sociale*. (3^{ème} édition). Paris : Presse Universitaire de France.
- Laplanche, J., & Pontalis, J.B. (1984). *Vocabulaire de la psychanalyse*. (8^{ème} édition). Paris : Presse Universitaire de France.
- Larcebeau, S. (1978). *Choix professionnel : théories et méthodes de l'étude*.
- Le Petit Larousse illustré (1997). *Dictionnaire encyclopédie*. Paris : Larousse.
- Leif, J., & Delay, J. (1968). *Psychologie et éducation*, tome III. Paris : Nathan.
- Levy-bruhl, L. (1922). *La mentalité primitive*. Paris: F. Alcan.
- Loi N°98/004 du 14 avril 1998, d'Orientation de l'Education au Cameroun.
- Matchinda, B. (1999). *Repères psychopédagogiques*. Yaoundé : CEDRES.
- Mbala Owono, R. (1986). *Stratification socioculturelle camerounaise et élite scolaire*. Yaoundé : Imprimerie Nationale.
- Mialaret, G. (1979). *Vocabulaire de l'éducation*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Mialaret, G. (1999). *Psychologie de l'éducation*, Paris : Presse Universitaire de France.
- Mikolajczak, G. (1963). L'image du métier de technicien chez les stagiaires en formation. Bulletin CERP, 12, 315-330.

- MINEDUC. (1995). *Etats généraux de l'éducation, Rapport général*. Yaoundé : Ministère de l'Education Nationale.
- MINESEC. (2008). *Cahier des Charges du Conseiller d'Orientation*. Yaoundé : Ministère des Enseignements Secondaires du Cameroun.
- Moscovici, S. (1969). Préface à Herzlich C. *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris : Mouton
- Moumoula, I. A. (2013). *Les adolescents africains et leurs projets d'avenir*. Paris : L'Harmattan
- Njialé, P. M. (2006). Crise de la société, crise de l'école. Le cas du Cameroun. *Revue internationale d'éducation de sèvre*, (41), 53-63.
- Ntebé Bomba, G. (2009). *Méthodes et supports pédagogiques*. Yaoundé : Meseb.
- Okéné, R. (2013). *L'orientation des jeunes en Afrique*. Paris : L'harmattan.
- Pemartin, D.,& al. (1998). *Les projets chez les jeunes*. EAP.
- Piaget, J. (1990). *Psychologie et pédagogie*. Paris : Denoël.
- Reuchlin, M. (1988). *Psychologie*. (7^e édition). Paris : Presse Universitaire de France, pp 59-77.
- Richard, J. F.,& al. (1990). *Traité de psychologie cognitive, tome 2*. Paris : Dunod.
- Doron, R.,& Parot, F. (2007). *Dictionnaire de psychologie*. (2^{ème} édit). Paris : Presse Universitaire de France.
- Sillamy, N. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*. Paris : Ed. Bordas.
- Sillamy, N. (1999). *Dictionnaire de la psychologie*. Paris: Club France Loisir.
- Super D. E. (1964). *La psychologie des intérêts*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Tsafak, G. (1998). *Ethique et déontologie de l'Education*. Yaoundé : Presse Universitaire d'Afrique.
- TsalaTsala, J.P. (1997). *Cours de Psychologie de l'enfant*. Inédit.

UNESCO. (2004). *Education Pour Tous : Rapport national sur le suivi*.

Yahaya, C., & Bomda, J. (2014). *Le conseiller d'orientation en milieu scolaire au Cameroun : Essai d'opérationnalisation des activités de formation, tome I*. Yaoundé : ACCOSUP.

ANNEXES

ANNEXE 1

LE QUESTIONNAIRE

Préambule : Cher élève, nous sommes étudiante à l'ENS de Yaoundé, filière Conseiller d'Orientation et dans le cadre de notre mémoire de fin de formation, nous avons décidé de plancher sur le thème : « *De la représentation du métier de conseiller d'orientation à sa vocation, une étude menée auprès des élèves des classes terminales de la ville de Yaoundé.* » Aussi avons-nous besoin de votre franche collaboration. Nous vous prions de répondre le plus objectivement possible à ces questions. En outre, nous vous garantissons de l'anonymat de vos réponses, et de n'utiliser celles-ci qu'à la stricte fin scientifique. Merci d'avance !

Rubrique 1 : Identification de l'enquêté :

1. âge : moins de 16ans... entre 16 et 19 ans... plus de 19ans .
2. Sexe : masculin féminin.......
3. Série :A C D E F G autres

Rubrique 2 : Connaissance du conseiller d'orientation

4. Qu'est-ce qu'un conseiller d'orientation pour vous ?

Celui qui guide les élèves dans leur choix de carrière un professeur un personnel d'appui de l'établissement je n'en sais rien

5. Depuis la classe de 6ème, combien de fois avez-vous consulté le conseiller d'orientation ?

Zéro fois une fois deux fois plus de deux fois

6. Si vous l'avez consulté, comment l'avez-vous trouvé ?

Très rassurant assez rassurant quelconque pas rassurant du tout

7. Si vous ne l'avez pas encore consulté, aimeriez-vous le faire ?

Ça ne me dit rien peut-être, par curiosité oui je le veux seulement si on m'oblige

8. Etes-vous satisfait de votre série actuelle ?

Tout à fait satisfait plutôt satisfait plutôt non satisfait non satisfait du tout

Rubrique 3 : La redéfinition des critères de sélection des élèves CO à l'entrée de l'ENS

9. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de n'importe quelle filière

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

10. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence de la filière psychologie

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

11. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence des filières scientifiques

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

12. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence des filières de droit et/ou économie

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

13. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence des filières des sciences humaines et sociales

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

14. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence des filières de l'enseignement technique

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

15. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence de la filière anthropologie et/ou sociologie

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

16. S'il vous était donné de sélectionner les candidats CO à l'ENS, vous les choisiriez de préférence de la filière LMF et/ ou LMA

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

Rubrique 4 : L'attribution des tâches du conseiller d'orientation dans les écoles

17. Le fait pour le CO d'être souvent affecté à des tâches relevant du personnel d'appui est louable

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

18. Le fait pour le CO d'être souvent retenu pour dispenser un cours par manque de professeur est louable

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

19. Le fait pour le CO d'être souvent affecté aux cours de TM au détriment des causeries éducatives est louable

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

20. Le fait pour le CO d'être plus souvent réquisitionné pour les tâches administratives de l'école au détriment de ses véritables missions conseillères est louable

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

Rubrique 5 : L'aménagement d'infrastructures adéquates pour la consultation et l'orientation-conseil

21. L'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose d'un bureau au sein de l'école pour ses consultations

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

22. L'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose de supports didactiques dûment conçus

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

23. L'importance du métier de CO nécessite qu'il dispose d'un cahier de charge dûment élaboré

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

24. L'importance du métier de CO nécessite que ses primes d'encadrement psychopédagogiques soient dûment payées

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

Rubrique 6 : La concession d'une plus grande insistance à la formation psychologique des élèves CO

25. L'importance du métier de CO nécessite que les horaires de psychologie soient augmentés lors de la formation

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

Rubrique 7 : L'intérêt des élèves et leur vocation pour le métier de conseiller d'orientation

26. Ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO ce sont les préjugés construits autour de cette profession

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

27. Ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO ce sont les stéréotypes construits autour de cette profession

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord

28. Ce qui entretient le désintérêt des élèves et brise la vocation pour le métier de CO ce sont les clichés construits autour de cette profession

Tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt en désaccord totalement en désaccord